



Lancement de [achevalenfrance.com](http://achevalenfrance.com)



Dossier Cheval & Différences	6
Equipe fédérale d'encadrement technique	22
Maëlle Martin cavalière du mois	24

## ■ AchevalenFrance



[achevalenfrance.com](http://achevalenfrance.com) est en ligne ! Ce site a pour objet de faire connaître vos stages, animations, promenades ou randonnées. Si vous êtes un club labellisé, renseignez dès maintenant vos prochaines activités. Cette toute nouvelle interface va vous permettre de valoriser votre offre auprès d'un public très large. Inscrivez votre club sur [achevalenfrance.com](http://achevalenfrance.com). Voir page 13.

## ■ Assemblées générales



Le 13 avril 2017, se tiendront simultanément les Assemblées Générales modificatives des statuts de la FFE et de ses organes déconcentrés, CNTE, CRE, CDE, CRTE et CDTE pour prendre en compte la réforme territoriale et les évolutions statutaires imposées aux fédérations sportives. Le vote se fait en ligne par internet. Rendez-vous sur [ffe.com](http://ffe.com) pour voter.

## ■ Tous au Hunter !



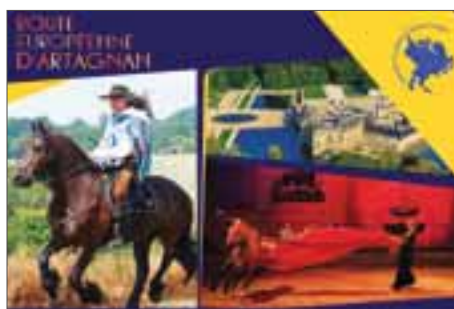
Dans une démarche de développement durable et pour éviter le gaspillage de papier, le colis de rentrée ne sera plus envoyé automatiquement. Pensez à en faire la demande dès qu'elle sera en ligne. Vous pourrez le faire en un clic pour le recevoir fin août. Suite à vos réponses à l'enquête de cet hiver, le colis sera conçu pour s'adapter au mieux à vos besoins.

## ■ DUC 2<sup>e</sup> session



L'inscription des compétitions au calendrier est réalisée par la saisie des Déclarations Uniques de Compétitions, DUC. Du 1<sup>er</sup> avril au 15 mai, saisissez vos DUC non encore enregistrées des concours qui se tiendront du 1<sup>er</sup> juillet au 31 décembre. Validation des CRE du 16 au 31 mai. Vous pouvez compléter votre programme en précisant les informations de votre concours. [www.ffe.com/toutsavoir](http://www.ffe.com/toutsavoir)

## ■ Route d'Artagnan



Portée par un Consortium européen mené par la FFE, la Route Européenne d'Artagnan est le premier itinéraire équestre européen et mondial. Vivez une expérience exceptionnelle lors de son inauguration du 7 au 9 juillet à Chantilly ! Plus d'informations sur [routedartagnan.ffe.com](http://routedartagnan.ffe.com) et inscriptions sur la plateforme dédiée à partir d'avril. Voir *Ref 187* page 19.

## ■ Boutique FFE



Commandez les Guides Fédéraux des Galops et des activités au tarif club à la boutique FFE en ligne accessible depuis l'onglet Boutique de [ffe.com](http://ffe.com). Identifiez-vous en tant que club pour vous procurer publications et documents promotionnels FFE : Kit Ecole, Guides Fédéraux, Insignes... Paiement en ligne ou par prélèvement sur votre compte club. <https://boutique.ffe.com>



# L'essentiel

## de vos rendez-vous



### ■ Du 13 au 16 avril à Fontainebleau (77)

Le BIP organise l'Officiel de France Poney, CSIOP. 4 jours, 5 pistes, 40 épreuves.

[www.csiop-france.fr](http://www.csiop-france.fr)

### ■ Du 14 au 16 avril à Saumur (49)

CVI3\* avec CVI2\*, CVI1\*, CVI1\* et CVI2\*.

[www.saumur.org/comite/accueil-fr.html](http://www.saumur.org/comite/accueil-fr.html)

### ■ Le 16 avril dans toute la France

Journée Nationale de l'Attelage de Loisir. Voir page REF 187 page 19.

[tourisme@ffe.com](mailto:tourisme@ffe.com)

### ■ Du 26 au 30 avril à Saumur (49)

CDI3\*, étape du FFE Dress Tour avec CDI2\* et toutes les catégories internationales jeunes dont le CDIOJ.

[www.ifce.fr/cadre-noir/evènements](http://www.ifce.fr/cadre-noir/evènements)

### ■ Du 28 avril au 1<sup>er</sup> mai à Pau (64)

Concours d'attelage international avec toutes les catégories CAI2\* à cheval et à poney organisé par les Attelages pyrénéens.

[www.attelages-pyreneens.fr](http://www.attelages-pyreneens.fr)

### ■ Du 4 au 7 mai à Fontainebleau (77)

CSIO Children / Juniors / Jeunes cavaliers avec CSIP et CSIU25-A dans le cadre du Grand Prix Classic.

[www.grandprix-classic.com](http://www.grandprix-classic.com)

### ■ Du 5 au 7 mai à Versailles (78)

Le nouvel événement lancé par l'équipe de MG Events de Gérard Manzinali et Jean-Maurice Bonneau en partenariat avec le château de Versailles est un CSI 5\* organisé dans la cour de la Grande Ecurie du Roi face au château.

[jumping-chateauversailles.com](http://jumping-chateauversailles.com)

### ■ Du 11 au 14 mai à La Baule (44)

L'officiel de France, étape du FFE French Tour, comporte le CSIO5\* et une étape du FFE Top Talents AC Print CHEV'EL CSIU25.

[www.labaule-cheval.com](http://www.labaule-cheval.com)

### Grand National

Dressage	6-9 avril	Marnes la Coquette (92)
CSO	20-23 avril	Cluny (71)
CSO	18-21 mai	Tours-Pernay (37)
CCE	20-23 avril	Pompadour (19)
CCE	18-20 mai	Le Lion d'Angers (49)



### Amateur Gold Tour Esthederm

20-23/04	22	Lamballe
28/04-01/05	78	Mantes la Jolie
12-14/05	77	Fontainebleau
18-20/05	01	Bourg en Bresse
19-21/05	47	Barbaste
08-11/06	62	Hardelot
15-18/06	60	Compiègne
29/06-02/07	03	Vichy
12-16/07	33	Blaye
21-23/07	72	Le Mans
03-06/08	39	Courlans - Lons le Saunier
17-19/08	50	Auvers
08-10/09	08	Donchery
14-17/09	71	Mâcon Chaintré
21-24/09	76	Canteleu
29/09-01/10	77	Barbizon
11-15/10	06	Cagnes sur Mer
01-05/11	69	Lyon Finale



### Prenez date

30 Mai-5 Juin	Semaine européenne du développement durable
3-5 Juin	Grand Tournoi
8-30 Juillet	Generali Open de France
20-23 Juillet	Equirando à Bourg-en-Bresse
30 Août-2 Sept.	Meeting des Propriétaires
17 septembre	Journée du Cheval
9-17 Septembre	Semaine européenne du sport

# À LA UNE !



Internet est aujourd'hui la plus grande boutique au monde. On peut tout y trouver et tout y acheter.

Le site [achevalenfrance.com](http://achevalenfrance.com) a vocation à devenir le site où l'internaute va automatiquement pour ses réservations en ligne de vacances, de stages, de randonnées à poney ou à cheval. Ce nouveau service collectif FFE met directement l'internaute en relation avec l'espace de réservation du club, en ligne ou par e-mail.

Un bon moyen de donner des envies de sport à davantage de nos concitoyens.

La première étape est qu'[achevalenfrance.com](http://achevalenfrance.com) affiche clairement le plus grand nombre possible de propositions pour donner le très grisant embarras du choix à celui ou celle qui pense galopades pour ses prochains temps libres.

Le site est ouvert. Chacun peut y proposer ses offres vacances et week-ends. Plus ils seront nombreux, plus la communication fédérale vers le public pour faire connaître le site sera efficace et utile à chacun.

A vos claviers !



© FFE/PSY

## DE RIO EN FRANCE

Le régiment militaire de cavalerie de Deodoro avait mis des salles à disposition de la FFE sur le site des JO. En contre-partie, la convention prévoyait l'accueil d'une délégation en France.

Courant Mars, les permanents de la FFE présents à Rio ont donc accueilli 5 militaires brésiliens. Ils ont visité le Parc Équestre Fédéral, le Poney-Club d'Orléans, Saumur lors du Grand National, le Saut Hermès, le CSEM de Fontaine-



© FFE/EB

La délégation du régiment militaire de cavalerie de Deodoro reçue au Parc Équestre Fédéral par Frédéric Bouix, Délégué Général de la FFE

bleau, le Haras de Jardy, l'hippodrome et le Musée Vivant du Cheval de Chantilly, l'hippodrome de Vincennes et le centre d'entraînement de Grosbois.

Un programme dense qui leur a permis de se faire une idée plus précise de la place qui est donnée au cheval en France et qui contribuera aux réflexions menées au Brésil en faveur du développement de l'équitation, tant au sein de l'armée que plus largement dans le pays.

### Carnet d'adresses FFE

#### ■ CENTRE DE CONTACT

Téléphone 02 54 94 46 00 de 9 h à 13 h et de 14 h à 18 h les jours ouvrables. Ce numéro unique vous permet de joindre tous les services fédéraux de Lamotte, Boulogne et La Villette.

Mail [questions@ffe.com](mailto:questions@ffe.com)

Fax 02 54 94 46 30

#### ■ MAILS SERVICES FFE

FFE Affaires générales : [direction@ffe.com](mailto:direction@ffe.com)

FFE Club : [club@ffe.com](mailto:club@ffe.com)

FFE Communication : [communication@ffe.com](mailto:communication@ffe.com)

FFE Compétition : [compétition@ffe.com](mailto:compétition@ffe.com)

FFE Comptabilité : [comptabilite@ffe.com](mailto:comptabilite@ffe.com)

FFE Formation : [formation@ffe.com](mailto:formation@ffe.com)

FFE Parc : [parc@ffe.com](mailto:parc@ffe.com)

FFE Publications : [publications@ffe.com](mailto:publications@ffe.com)

FFE Qualité : [qualite@ffe.com](mailto:qualite@ffe.com)

FFE Ressources : [ressources@ffe.com](mailto:ressources@ffe.com)

FFE Tourisme : [tourisme@ffe.com](mailto:tourisme@ffe.com)

#### ■ FFE EN LIGNE

Site internet FFE : [www.ffe.com](http://www.ffe.com)

Site mobile FFE Club SIF : [mobi.ffe.com](http://mobi.ffe.com)

Site mobile FFEcompét : [mffecompet.ffe.com](http://mffecompet.ffe.com)

Twitter officiel : [FFE@FFEequitation](https://twitter.com/FFEequitation)

Page officielle FFE Facebook : [www.facebook.com/FFEofficiel](http://www.facebook.com/FFEofficiel)

Page Parc Équestre Facebook : [www.facebook.com/Parc-Equestre-Federal](http://www.facebook.com/Parc-Equestre-Federal)

Page Grand National Facebook : [www.facebook.com/GrandNationalFFE](http://www.facebook.com/GrandNationalFFE)

#### ■ COURRIERS FFE

Tous les courriers sont à adresser à :

FFE Parc Équestre 41600 LAMOTTE

Passeports FEI à adresser à :

FFE 9 Bd Macdonald 75019 PARIS

Site de Boulogne :

FFE 81 av. Edouard Vaillant  
92517 BOULOGNE CEDEX

# ASSISES CHEVAL & DIFFÉRENCES



LES PREMIÈRES ASSISES CHEVAL & DIFFÉRENCES ONT MOBILISÉ LES 9 ET 10 MARS AU PARC EQUESTRE FÉDÉRAL PLUS DE 400 PERSONNES POUR DEUX JOURS D'ÉCHANGES SUR LES THÈMES HANDICAP, INSERTION ET CITOYENNETÉ.

412 PERSONNES ONT ŒUVRÉ EN COMMUN POUR LES ASSISES : 326 PARTICIPANTS, LES INTERVENANTS ET LES GROUPES DE PERSONNES QUI ONT PRÉSENTÉ ANIMATIONS ET SPECTACLES.



## Une pratique foisonnante

Les interventions, démonstrations et ateliers ont mis en évidence la richesse et la diversité des pratiques à destination des personnes en situation de handicap, en recherche d'insertion, en difficulté sociale ou des personnes âgées.

Le foisonnement d'initiatives utilise la médiation animale aussi bien à titre d'accompagnement et d'ouverture que dans des objectifs éducatifs, thérapeutiques ou sportifs.

## Accueil en nombre

Selon les estimations faites à partir d'une étude des clubs de 10 départements, plus de 150 000 personnes sont ainsi accueillies dans les clubs de France, 40 % atteintes d'un handicap mental, 26 % en difficulté d'insertion, 22 % souffrant d'un handicap moteur et 12 % souffrant d'un handicap sensoriel. Parmi ces personnes, 80 % pratiquent des activités à cheval ou autour du cheval en groupe et 20 % ont une pratique individuelle intégrée parmi les autres cavaliers.

## Coordonner les actions handicap

Les réunions plénières, introduites par Yves Decavele et Fanny Delaval, Conseillère Technique Sportive chargée de l'équi-handi et du handisport à la FFE, ont fait la part belle aux initiatives les plus réussies. Le point de départ a été le partage de l'expérience de la mise en place en Poitou-Charentes, puis en Limousin et en Dordogne du réseau Cheval & Différences – auxquelles les assises ont emprunté leur nom – sous l'égide du Comité Régional d'Équitation présidé.

## Premier réseau

Les points clé de cette action portée par Jacques Robin, Claire Multrier, Yves Decavele et Yves Rivet : faire se rencontrer les acteurs du monde équestre et du monde médico-socio-éducatif, organiser des formations, mettre en commun un Annuaire qui comporte une fiche détaillée de chaque club labellisé Cheval & Différences, mutualiser des outils via internet et organiser des événements comme les Jeux équestres Cheval &

Différences de Lathus. A noter l'ouverture vers le monde carcéral, des opérations comme Un poney dans mon quartier, Du cheval à tout âge, Sport sur ordonnance et une mission conseil vers l'Espagne.

## Tout reste à faire

Pour Pascal Deboudt : « Ces assises sont un point de départ et je suis heureux que vous ayez si nombreux répondu présent. Nous avons ouvert un livre très riche. N'attendez pas que votre CRE fasse quelque chose, allez le voir pour faire ensemble ce dont vous avez besoin. »

Pour Serge Lecomte : « L'ambition de ces assises de rapprocher les acteurs de la santé et de l'équitation, de mettre en relation les institutions chargées du handicap, de créer des rencontres départementales, régionales et nationales, de susciter des animations spécifiques, de former l'encadrement équestre aux publics fragiles, d'améliorer l'accessibilité aux installations équestres, de développer l'offre handisport et d'apporter de nouvelles fenêtres de bonheur à nos concitoyens en situation de handicap. La FFE s'y emploiera. »



Pascal Deboudt et Serge Lecomte à l'initiative des Assises

# INSERTION ET CITOYENNETÉ



UN LARGE VOLET DES ASSISES ÉTAIT CONSACRÉ AUX ACTIONS D'INSERTION DES JEUNES ET DES ADULTES EN RUPTURE AVEC LA SOCIÉTÉ ET AUX PROJETS EN FAVEUR DE LA COHÉSION SOCIALE.



© FFEIDL

Deux obstacles de cross ont été réalisés dans le cadre d'un chantier d'insertion pendant les Assises

## Co-éducation

En des lieux qui furent une colonie pénitentiaire pour mineurs, les représentants du ministère de la Justice ont fait état des premières concrétisations régionales de la convention FFE / PJJ, Protection Judiciaire de la Jeunesse. Ils ont souligné qu'il fallait un travail éducatif en co-éducation pour garantir la sécurité de tous et ils ont parlé avec réalisme et sans angélisme des « séjours d'apaisement, » des « chantiers d'insertion » et des « accueils familiaux en centre équestre. »

## Chantiers d'insertion

Le CRE Centre Val de Loire a mis en place des chantiers d'insertion pour l'entretien d'obstacles de cross dans les clubs et un fil rouge de ce type s'est déroulé pendant toutes les assises où 3 jeunes sous main de justice ont construit et verni deux obstacles de cross encadrés par leur professeur technique et par un constructeur chef de piste. La fin du chantier a d'ailleurs donné lieu à une remise symbolique de flots.

## Milieu carcéral

Karine Boué, dirigeante de club en Normandie, a expliqué ses interventions à la fois auprès de jeunes de la PJJ qui viennent par 8 à 10 pour des journées où l'on commence par s'occuper des chevaux et des boxes avant de monter à cheval ou qui viennent dans un gîte à proximité pour un programme d'activités nature personnalisé et varié. Elle a aussi évoqué son intervention en détention où elle va avec une vingtaine de chevaux et toute son équipe pour proposer des ateliers avec équitation, balades dans la prison, voltige, approche de l'animal... Elle a conclu par son idée émouvante de Power Pony qui s'adresse à des détenus libérables. Le matin, sur le parking, les pères apprennent les rudiments du maniement du poney pour faire faire l'après-midi un baptême à poney à leurs enfants avec remise de flot et de diplôme.

## Accueil de décrocheurs

Véronique Sulfourt est venue en plénière parler de son expérience dans

le cadre d'Adapt Equit à Bailleul (59). Elle accueille des jeunes décrocheurs en rupture avec la formation scolaire, dans un centre équestre qui reçoit aussi 100 à 120 personnes en situation de handicap cohabitant avec 200 cavaliers de club, dont une écurie de compétition CSO.

Elle a expliqué comment le cheval et le centre équestre sont mis au service d'un projet personnalisé structurant pour chaque jeune avec recours aux méthodes pédagogiques les plus actives de type Freinet ou Montessori. Elle a souligné l'importance d'intégrer dans ce projet les familles en situation de précarité pour les aider à porter un autre regard sur leurs enfants en les aidant à inventer des choses qui n'existent pas ailleurs. A noter que sur 24 jeunes pris en charge individuellement, 11 ont pu être rescolarisés.

## Mixité sociale

Bouziane Belghorzi est venue présenter l'initiative des Loisirs Populaires Dolois qui proposent l'équitation aux jeunes des Mesnils Pasteur en implantant un centre équestre au milieu du quartier. Deux jeunes, une jeune fille des villages, et un jeune homme des quartiers, ont expliqué comment l'équitation leur a fait découvrir l'autre monde qui était non loin d'eux mais qu'ils ne côtoyaient jamais. L'équitation a changé leur vie et leur approche des autres parties de la société. Un gendarme à cheval s'est même intégré aux activités. Grâce à l'apaisement généré par les animaux, des liens ont pu être créés pour renouer le dialogue.

Danielle Lambert



© FFEIDL

Karine Boué



© FFEIDL

Véronique Sulfourt



© FFEIDL

Bouziane Belghorzi

## En savoir plus

Retrouvez les vidéos et les présentations des Assises à la page [www.ffe.com/club/Assises-Cheval-Differences](http://www.ffe.com/club/Assises-Cheval-Differences)

Revivez les Assises sur les pages Facebook : [www.facebook.com/FFEofficiel](http://www.facebook.com/FFEofficiel) des 9 et 10 mars.

## LES SOLUTIONS PAR L'EXEMPLE

TRANSFORMÉ EN ESPACE EXPOSITION ET ANIMATIONS, LE MANÈGE A PERMIS UNE PRÉSENTATION EN SITUATION DE MATÉRIELS SPÉCIALISÉS ET D'ANIMATIONS CONCLUES PAR UN SPECTACLE TRÈS RÉUSSI.

### Matériels

Hippolib, Equileve, Handi Mobile Equitation, Cavalev Aqua Inov, Atte-lage, Coaching Saddle présentaient des systèmes de mise à cheval, des selles avec supports de maintien ajustables, des selles bi-place, des rênes pédagogiques...

### Démonstrations

Les ateliers en manège ont permis de découvrir la pratique d'activités variées et de sports adaptés avec la contribution de plusieurs experts fédéraux Equi-handi, des Apprentis d'Auteuil, des Ecuries de Chouzy, de Lancey Equitation, du foyer de vie Gérard Vivien, de la ville de Grigny, de La Maison Tremplin – Les Papillons blancs, de l'association Le Pied à l'Etrier, du Foyer APF de Bouffemont...



### Spectacle

En clôture de l'après-midi, l'association Epona venue d'Istres en Provence a présenté son spectacle *Le Voyage de Noce*, une évocation des différents continents par un groupe de personnes en situation de handicap. Largement de quoi démontrer que ce qui compte, c'est la capacité.



Le spectacle Epona

### Fortes personnalités

La soirée du jeudi a été l'occasion de mettre en avant 2 fortes personnalités, Céline Gerny, qui a fait revivre son expérience des Jeux Paralympiques de Rio en dressage, et Guillaume Bats, qui a régalé la salle de son humour décapant d'auto-dérision sur son propre sort d'esprit brillantissime dans un corps qui ne lui a pas donné les atouts de Monsieur tout le monde.

### Plaisir

Placées sous le signe du plaisir, les Assises avaient, sous un soleil timide, mais sans pluie ni froid, un caractère très joyeux et les participants se sont félicités d'avoir pu échanger avec de nombreux interlocuteurs à la fois pendant les pauses buffet, pendant les ateliers que chacun pouvait découvrir à son gré et pendant les tables rondes.

Danielle Lambert

## LE MONDE MÉDICO-SOCIO-ÉDUCATIF

LE MONDE MÉDICO-SOCIO-ÉDUCATIF COMPTE DES ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES VARIÉS EN FONCTION DES PUBLICS PRIS EN CHARGE. L'ESSENTIEL.

### Ministères

Le ministère des affaires sociales et de la santé s'occupe des personnes malades, handicapées et / ou âgées. Le ministère de la famille, de l'enfance et des droits des femmes intervient principalement en cas de difficultés familiales. Le ministère de la ville, de la jeunesse et des sports agit surtout dans les domaines de l'animation et de l'insertion, notamment dans les quartiers dits sensibles. Le ministère de la justice met en place des programmes d'insertion, notam-

ment dans le cadre de la Protection Judiciaire de la Jeunesse, PJJ.

### Collectivités territoriales

Les collectivités territoriales et notamment les Départements jouent un rôle très important, soit directement, soit par l'intermédiaire d'organismes dédiés. Les Maisons départementales pour les personnes handicapées, MDPH, accueillent et accompagnent les personnes handicapées et leurs proches. Elles décident de leurs aides.

### Les principaux secteurs

Le répertoire FINESS, Fichier national des établissements sanitaires et sociaux, géré par le Ministère des Affaires sociales et de la Santé, distingue 7 catégories du secteur social et médico-social :

- Enfance handicapée
- Aide sociale à l'enfance
- Aide aux familles
- Adultes handicapés
- Personnes âgées
- Actions sociales pour les autres adultes
- Autres services du domaine social

### En savoir plus

Le répertoire FINESS est la référence nationale en matière d'inventaire des structures et équipements. La base de données <http://finess.sante.gouv.fr> peut être consultée par département ou par région.



# BOÎTE À IDÉES



SIX TABLES RONDES, DONT DEUX DÉDOUBLÉES, ONT MIS EN ÉVIDENCE LA NÉCESSITÉ DE MIEUX STRUCTURER L'ACTIVITÉ ET DE PARTAGER D'AVANTAGE LES INFORMATIONS.



Yves Decavele et Fanny Delaval



Les tables rondes ont listé les actions à mener

## Structuration

Tous souhaitent une identification lisible, rapide et crédible de l'offre equi-handi des clubs. 67 clubs dans le réseau Cheval et Différences Poitou-Charentes, mais seulement 7 labellisés. D'où un questionnement sur le label. L'obligation d'avoir un enseignant titulaire du BFE Equi-handi semble le principal frein à la labellisation.

## Activités

Les propositions vont vers un label à deux niveaux et vers l'ouverture de la labellisation à d'autres diplômes ou à l'existence de conventions avec des établissements ou des soignants. L'inventaire des activités possibles reste à faire. Leur dénomination, leur promotion, les supports pédagogiques pour les mettre en œuvre apparaissent nécessaires pour les développer.

## Certifications

Deux besoins se sont clairement exprimés : mettre en place une certification à la médiation animale par le cheval pour les encadrants MSE et former les enseignants à l'accueil des publics sensibles. Parmi les suggestions : un module d'une journée ou d'une demi-journée d'information. Voir page 12 pour les BFE.

## Portail d'information

A également émergé la nécessité de rassembler dans une page, un site, un réseau social... toutes les informations utiles sur handicap et insertion. La page des Assises de l'espace club sur ffe.com a déjà commencé à rassembler, outre les documents des Assises, les liens vers les autres espaces du site fédéral. Ont aussi été évoquées la création d'une Newsletter, d'un dossier dédié, d'un Guide fédéral... De plus, les débats ont pointé le besoin de clarifier les nomenclatures.

## Pôles ressources

Un réseau de personnes ressources a souvent été identifié comme le moyen le plus rapide de faire circuler l'information. La suggestion de mutualiser des outils comme fiches pédagogiques, fichier de matériels spécialisés, conventions type, etc... appelle un distinguo entre les ressources publiques et celles réservées aux dirigeants de clubs.

## Événements

Pour faire se rencontrer les personnes concernées ont été évoquées la reconduction des Assises, la mise en

place d'Assises régionales, l'inscription des clubs offrant des prestations handi dans le Handi Guide, la création d'une opération type Poney Ecole vis-à-vis des établissements MSE, la participation à la semaine du Handicap, la création d'une journée nationale Handi-Accueil...

## Bons plans

Au fil des débats, les uns et les autres sont intervenus pour faire part de leurs bons plans. Il a ainsi été rappelé un certain nombre de financements pouvant couronner les appels à projets de la Fondation de France, du Trophée Generali Sport Responsable, de la Fondation Chevaux Porteurs d'Espérance des Apprentis d'Auteuil, des Rotary et Lion's Clubs, etc.

## Plan de travail

La première réunion de suivi du Comité de pilotage a listé une quarantaine d'actions à déployer aux différents niveaux. A la FFE de revoir son dispositif equi-handi et d'assurer la mutualisation des moyens. Aux CRE des nouvelles régions de se mobiliser pour un déploiement de réseau régional et pour impulser des actions transversales au niveau départemental.

Danielle Lambert

LES TABLES RONDES ONT LISTÉ LES ÉLÉMENTS D'UN SCHEMA DE DÉVELOPPEMENT À DÉCLINER AU NIVEAU FÉDÉRAL, RÉGIONAL ET DÉPARTEMENTAL.

## Formations secteur MSE

Les associations qui proposent des formations à la médiation équestre aux personnes du secteur MSE sont la FENTAC, Fédération Nationale de Thérapies avec le Cheval, la SFE, Société Française d'Equithérapie, l'IFEQ, Institut de Formation en Equithérapie et Handi Cheval.

*Les poney-clubs et centres équestres sont des lieux de vie proches de la nature. Les relations humaines qu'ils créent autour des activités équestres favorisent le bien-être physique et psychique de la personne.*

*Nos poneys et nos chevaux sont de formidables partenaires dans l'accompagnement des publics fragiles. La relation avec un animal dénué de préjugés en fait un médiateur bienveillant dont les vertus préventives et thérapeutiques sont reconnues.*

*Aux côtés des acteurs médico-socio-éducatifs, il est de notre responsabilité de permettre l'accès aux plaisirs du contact avec les poneys, les chevaux et la nature à tous, quelles que soient leurs différences.*

*Serge Lecomte, président de la Fédération Française d'Équitation*



© DR

### Chiffres clé du handicap en France

- 2,5 millions d'adultes disposant d'une reconnaissance administrative de handicap
- 330 247 élèves handicapés scolarisés
- 12 000 foyers d'accueil et établissements spécialisés

*(Source : Ministères des Affaires sociales et de la Santé 2016)*



© FEPSV

## L'important, c'est la capacité .....

Les personnes en situation de handicap trouvent autour du cheval et à cheval un loisir qui les épanouit. Les poneys et les chevaux offrent de l'autonomie, de la hauteur et de la mobilité à tous les cavaliers atteints de handicaps physiques. Leur mode de communication intuitif incite les plus réservés à exprimer leurs émotions. Chacun y révèle d'étonnantes capacités.

## .....Facteur de confiance et d'insertion

L'équitation se pratique à deux avec un animal qui vit dans l'instant présent sans a priori. Cela instaure une relation vraie qui favorise l'insertion sociale et restaure une démarche de confiance.

La découverte du milieu équestre et du monde animal est une porte ouverte vers des métiers autour du cheval qui offrent de nombreuses perspectives d'avenir.

## Esprit citoyen .....

Sport individuel, l'équitation se pratique en groupe. Les clubs font se rencontrer autour d'une passion commune des cavaliers de tous âges et de tous milieux. La présence de l'animal et le professionnalisme des intervenants facilitent le travail des acteurs sociaux dans un environnement structurant.

L'animal et l'environnement nature donnent du sens aux règles de vie en société et génèrent la mise en action de valeurs comme le respect, la rigueur, la responsabilité vis-à-vis de l'animal et de l'autre.

## .....Se divertir, s'épanouir, se valoriser

Les activités équestres sont une parenthèse plaisir qui crée l'envie, donne le sourire et incite à se dépasser. Elles facilitent l'épanouissement personnel en remédiant en douceur aux carences.

L'handisport, la thérapie avec le cheval, le spectacle ou la pratique au sein de groupes mixtes avec des cavaliers valides contribuent à se valoriser et construire une image positive de soi, de nature à modifier le regard des autres et de la société sur le handicap.

## Actions fédérales Equi Handi .....

La FFE soutient les efforts des clubs pour proposer des réponses adaptées aux acteurs médico-socio-éducatifs et développe une offre de loisir et de compétition accessible à tous.

Son action s'appuie sur un réseau de techniciens dédiés au handicap pour optimiser l'ensemble des activités équestres concernées qui sont regroupées sous l'appellation Equi Handi.



La selle bi-place permet de tenir la personne ou qu'elle se tienne à son guide

© FFE / PSV / DL Equilève, Catherine Garçon

## ..... Brevet Fédéral d'Encadrement

Les Brevets Fédéraux d'Encadrement Equi Handi, BFE EH, et Equi Social, BFE ES, distinguent les compétences des enseignants d'équitation

La formation porte sur la connaissance des publics spécifiques et de leur environnement institutionnel, la conception de projets à leur intention, la recherche de partenaires, la mise en œuvre d'interventions et la réalisation de bilans de ces actions.

## Label Equi Handi Club .....



La FFE délivre des labels qualité pour permettre au public de se repérer facilement parmi l'offre des activités équestres proposées par ses clubs.

Le label Equi Handi Club est attribué par la FFE aux établissements dont le personnel est formé et les équipements adaptés à l'accueil des publics en situation de handicap. Le label compte les options Mental et Moteur / Sensoriel.

L'outil **Trouver un club** sur [ffe.com](http://ffe.com) permet de rechercher dans le département souhaité les établissements labellisés Equi-handi mental ou Equi-handi moteur. Le choix de la discipline Handisport permet de trouver tous les clubs qui accueillent des personnes en situation de handicap.



Il existe plusieurs dispositifs de mise à cheval

© Equilève

## Les types de handicap

- Le handicap moteur
- Le handicap sensoriel
- Le handicap mental
- Le handicap psychique
- Le handicap cognitif
- Le polyhandicap

(Source : loi du 11/02/2005)



Le para-dressage compte 4 grades selon les capacités

© FFE/PSV

## ..... Pratique handisport

Le Para Dressage est une discipline des Jeux équestres mondiaux et des Jeux paralympiques. La FFE avec la Fédération Française Handi-Sport, FFH, accompagne les acteurs du haut niveau dans la discipline.

La FFE a la délégation ministérielle pour la gestion du Para Dressage. Forte de la reconnaissance de sa compétence et de son implication dans ce domaine, elle va poursuivre le développement des activités Equi-Handi au sein des établissements équestres.

## Perspectives .....

Rapprocher les acteurs de la santé et de l'équitation, mettre en relation les institutions chargées du handicap, créer des rencontres départementales, régionales et nationales, susciter des animations spécifiques, former l'encadrement équestre aux publics handicapés, améliorer l'accessibilité aux installations équestres, développer l'offre handisport et apporter de nouvelles fenêtres de bonheur à nos concitoyens en situation de handicap sont les objectifs concrets de la FFE.

[www.ffe.com/club/Handicap-Insertion](http://www.ffe.com/club/Handicap-Insertion)

# DISPOSITIFS HANDICAP ET INSERTION

**ACCESSIBILITÉ DES INFRASTRUCTURES, QUALIFICATION DE L'ENCADREMENT, LABELLISATION DES ÉTABLISSEMENTS, COUVERTURE ASSURANCES, TAUX DE TVA APPLICABLE. RAPPEL DES DISPOSITIFS HANDICAP ET INSERTION.**



## Accessibilité

Un centre équestre doit permettre à toute personne à mobilité réduite, cliente ou non du club, de circuler dans les parties ouvertes au public et de recevoir les informations qui y sont diffusées. Cette obligation concerne les locaux intérieurs, club house, commodités... comme extérieurs, parking, allées...

La date limite de mise aux normes d'accessibilité était fixée au 27 septembre 2015. Pour les retardataires, il est encore temps de présenter un dossier en vous rapprochant des services préfectoraux ou communaux dont vous dépendez. Le service Ressources peut vous guider dans vos démarches.



d'Encadrement Equi-Social, permet aux enseignants de proposer des approches spécifiquement dédiées à l'accueil des publics en difficulté sociale.

## Diplômes d'encadrement

La FFE a mis en place deux Brevets Fédéraux pour renforcer les compétences des enseignants accueillant des publics en situation de handicap ou d'insertion.

Rappelons que les diplômes d'Etat d'enseignement équestre, BP JEPS, BEES... permettent d'enseigner à tous les publics, dont les publics en situation de handicap.

Toutefois, le BFEFH, Brevet Fédéral d'Encadrement Equi-Handi, qui comporte les options Handi-mental et Handi moteur et sensoriel, permet de développer une pédagogie et des activités adaptées aux particularités liées aux différents handicaps.

De plus, le BFEES, Brevet Fédéral

## Label Equi-handi Club

Le Label Qualité Equi-handi Club valorise les établissements équestres engagés dans l'accueil de publics en situation de handicap. Ce label atteste notamment que le club dispose d'éducateurs titulaires du BFEFH et d'infrastructures accessibles. Il comporte lui aussi les deux mentions Mental et Moteur & Sensoriel.

## Assurance

L'assurance responsabilité civile du centre équestre doit couvrir la totalité des prestations dispensées par ce dernier, donc veillez à ce que votre contrat couvre les activités équestres proposées aux cavaliers en situation de handicap.

## TVA

Les personnes en situation de handicap constituent un public « spécifique ». A ce titre, l'intégralité des activités qui leur sont proposées bénéficie du taux réduit de TVA à 5,5%.

## En savoir plus

Espace Ressources : Enseigner l'équitation à un public en situation de handicap et Accessibilité handicapés.

Espace Enseignant : Formation continue / BFEFH et BFEES

Espace Club : Labels / Equi-handi Club

Espace Santé : Pratiquant / Handicap



# À CHEVAL EN FRANCE

**ACHEVALENFRANCE.COM EST EN LIGNE. C'EST LE NOM DE LA PLATEFORME DE VALORISATION DES PRODUITS CLUB. SAISISSEZ VOS PRODUITS.**

## Fiches produits

Vous êtes club, labellisé, n'attendez plus et renseignez dès maintenant vos prochains stages, animations, promenades ou randonnées. Achevalenfrance.com va vous permettre de valoriser votre offre auprès d'un public très large. Quelques conseils pour rédiger de bonnes fiches produits.

## Une bonne photo

À la suite de la recherche multicritère le premier contact entre l'internaute et votre annonce se fera au travers de la photo d'illustration. Ne négligez pas cet aspect essentiel. La photo doit répondre à deux critères principaux. Claire, elle doit être absolument en lien avec l'activité proposée et mettre en scène des personnes appartenant au public ciblé. Esthétique, elle doit séduire au premier regard et donner confiance. Éviter absolument les photos en trop petite définition ou prises de trop loin. Une séance photo dédiée peut être nécessaire mais le résultat sera là. Alors n'hésitez pas.

## Une annonce complétée

Prenez le temps de bien compléter vos annonces. Cela est d'autant plus important qu'achevalenfrance.com s'adresse à un large public qui, la plupart du temps, ne vous connaîtra pas. Vous serez jugé sur pièces. Si la photo arrête l'œil, c'est le résumé qui le suit qui déclenchera le clic sur votre annonce. Soyez concis et précis. Avant de rédiger, interrogez-vous honnêtement sur les atouts du produit que vous proposez et décrivez-le sans en faire trop.



## Une annonce détaillée

Certains produits représentent un coût significatif pour le cavalier. Il sera alors dans une démarche d'achat plus réfléchie que compulsive. Pensez donc à détailler le contenu de votre offre. S'il s'agit d'un stage, référez les disciplines abordées ou les compétences transmises. Dans le cas d'une randonnée, vous pouvez présenter les spécificités géographiques ou topographiques que vous pourrez être amenés à croiser.

Parmi les options qui vous sont proposées, vous pouvez saisir une description de l'enseignant. Préférez la photo type identité à la photo en situation d'équitation. Trop petite, celle-ci serait illisible. Profitez du texte pour décrire honnêtement les compétences, goûts humains et équestres de l'enseignant. Les diplômes rattachés à la licence saisie seront automatiquement affichés. Si nécessaire, pensez à rattacher le diplôme de l'enseignant à sa licence depuis sa page cavalier FFE.

## Suivez votre offre

Achevalenfrance.com n'est pas une interface de vente. Il s'agit d'un site de mise en relation. Vérifiez les coordonnées référencées pour votre club et faites les rapidement changer auprès du service FFE Club si elles sont erronées. Suivez les demandes qui vous sont adressées et pensez à retirer de l'affichage lorsque vous êtes complet. Des compléments d'information vous seront généralement demandés. N'oubliez pas que le site s'adresse à un public très large qui la plupart du temps ne connaît de vous que ce qui est renseigné sur votre annonce.

## Campagne de promotion

Avec les beaux jours, une campagne active de promotion est programmée auprès du public dans le courant du mois d'avril. N'attendez pas pour renseigner vos produits et profitez de coup de projecteur donné simultanément dans la presse et sur le web.

## À votre écoute

Le site [achevalenfrance.com](http://achevalenfrance.com) est tout nouveau tout beau. Cependant, du papier à la réalité quelques ajustements peuvent être nécessaires. N'hésitez pas à nous faire remonter toutes vos suggestions qui nous permettront de faire évoluer au mieux l'interface club du site. [developpement@ffe.com](mailto:developpement@ffe.com)

# MOBILISATION TVA

35 ASSOCIATIONS DE LA FILIÈRE CHEVAL SE SONT MOBILISÉES EN LANÇANT UNE CAMPAGNE D'INFORMATION À DESTINATION DU PUBLIC LORS D'UNE CONFÉRENCE DE PRESSE QUI S'EST TENUE AU SALON DE L'AGRICULTURE LE 27 FÉVRIER. RAPPEL DE LA SITUATION ET APPEL À LA MOBILISATION.

LE NOMBRE DE  
SIGNATURES DE  
LA PÉTITION  
DONNERA  
DU POIDS À  
LA VOIX DES  
REPRÉSENTANTS  
DE LA FILIÈRE.  
SIGNEZ LA SUR

[lechevalvamal.fr](http://lechevalvamal.fr)

## Une filière d'excellence menacée

Le cheval est une filière française d'excellence qui se caractérise par un modèle unique de développement des poney-clubs et centres équestres, une organisation reconnue des courses hippiques, un élevage performant. Elle recouvre des activités très diversifiées qui vont de l'utilisation d'équidés de travail aux succès sportifs internationaux, notamment lors des derniers Jeux Olympiques de Rio.

Jusqu'en 2012 un taux de TVA adapté a permis le développement de l'emploi et de l'entrepreneuriat au sein de cette filière ancrée sur l'ensemble des territoires nationaux.

Depuis cette date, la modification des taux de TVA applicables à la filière équine l'a plongée dans de grandes difficultés.

## Une filière agricole par nature

Quelle qu'en soit la finalité, la filière équine est agricole et rurale par nature. Ceci afin de garantir :

- les exigences liées au cycle animal,
- l'entretien, le dressage, l'entraînement et le respect de la bonne utilisation des équidés.

L'ensemble des contributions de ces activités sont bénéfiques du point de vue :

- écologique : aménagement du territoire, sauvegarde de la ruralité...
- éducatif : élément de cohésion sociale, mise en avant de l'apprentissage, enseignement sportif...
- culturel : sauvegarde d'une filière d'excellence, mise en valeur du patrimoine architectural équin...



Les présidents d'associations ont signé l'appel à un taux réduit de TVA pour la filière

## Une filière, un contexte

L'application du taux normal de TVA (20%) à la filière équine en France, a eu des effets économiques et sociaux catastrophiques pour les socioprofessionnels conduisant à un effondrement des investissements, mettant en péril les emplois de la filière dans des territoires ruraux déjà en grande difficulté. La nécessité de pouvoir appliquer un taux réduit de TVA à l'ensemble de la filière a été préconisée, dans un récent rapport d'information sur la situation de la filière équine, unanimement salué par les groupes parlementaires.

Conformément à son programme de travail, la Commission européenne initiera une proposition législative relative aux taux de TVA au cours du troisième trimestre 2017. Dans le cadre des négociations à venir, notamment au Conseil de l'Union européenne, le Gouvernement français doit soutenir la démarche entreprise par la Commission européenne et défendre un taux réduit de TVA applicable à l'ensemble de la filière équine.

Les acteurs français de la filière équine appellent l'ensemble des élus et des personnalités politiques à leur apporter leur soutien pour permettre à la

France, et aux Etats-membres qui le souhaiteraient, d'appliquer un taux réduit de TVA à une filière en péril.

## Une filière combative

Dans le prolongement de l'Appel à la mise en place d'une politique européenne globale et ambitieuse en faveur de la filière équine dans l'Union Européenne qui a eu lieu en octobre 2016, les 5 présidents des secteurs : Elevage, Sports et Loisirs, Courses et Equidés de Travail soutenus par les Associations, Fédérations, Groupements et Syndicats représentant l'ensemble de la Filière Equine s'unissent à nouveau pour défendre auprès du monde politique le retour à une TVA à taux réduit.

## Une filière qui communique

La campagne d'information à destination du public lancée au Salon de l'Agriculture s'appuie sur :

- [Lechevalvamal.fr](http://lechevalvamal.fr) site d'information sur la démarche de la Filière Cheval
- Une pétition en ligne sur [lechevalvamal.fr](http://lechevalvamal.fr)
- Un Compte twitter : [@lechevalvamal](https://twitter.com/lechevalvamal)



# vous aussi, mobilisez-vous !

Le 27 février 2017, 35 associations de toute la filière équine, équitation, courses, élevage, ont signé l'Appel aux pouvoirs publics pour un retour au taux réduit de TVA.

**L'avenir de la filière équine française, tous secteurs d'activité confondus, est de plus en plus gravement menacé par le niveau actuel de la fiscalité indirecte à laquelle elle est soumise depuis 2013.**

L'abandon du «taux réduit» de 5,5%, au profit du «taux normal» de TVA de 20% a eu des effets économiques et sociaux catastrophiques pour l'ensemble des acteurs de la filière équine et met en danger des milliers d'emplois dans des territoires ruraux déjà en grande difficulté.

En avril 2016, la Commission européenne a proposé de réviser la Directive TVA en vigueur et de revoir la structure actuelle des taux et, en particulier, des taux réduits. Elle soumettra, à l'automne 2017, un projet de nouvelle directive que les gouvernements des

Etats membres de l'UE, dont la France, auront la responsabilité de discuter et d'amender pour obtenir son approbation à l'unanimité.

Pour faire pression auprès des pouvoirs publics et convaincre l'Europe que la filière équine doit faire partie de ce projet de révision des taux de TVA, **mobilisons-nous !**

#### La filière équine c'est :

- 55 000 entreprises
- 180 000 emplois directs et indirects
- 1 100 000 équidés
- 14 milliards de flux générés par les activités équines
- 31 300 éleveurs
- 9,3 milliards d'euros de paris hippiques
- 10 300 propriétaires
- 239 hippodromes en activités
- 18 500 courses organisées
- 670 000 licenciés FFE
- 1.5 millions de Français pratiquants réguliers
- 9 100 groupements équestres

Comme déjà plus de 14 000 personnes,  
**Signez la pétition sur: [lechevalvamal.fr](http://lechevalvamal.fr)**

[www.lechevalvamal.fr](http://www.lechevalvamal.fr)



@lechevalvamal

#### LES MAISONS MÈRES

- Fédération Française d'Équitation
- France Galop
- Société Française des Équidés de Travail
- Société Hippique Française
- Société LeTROT

#### EQUITATION

- Groupement Hippique National
- Syndicat National des Entreprises de Tourisme Équestre

#### COURSES

- Association des Entraîneurs Propriétaires
- Association des Entraîneurs de Galop
- Association France Débourage

- Les Actionnaires du Galop
- Province-Paris pour le Galop Français
- Syndicat des Entraîneurs, Drivers et Jockeys deTrot
- Syndicat National des Propriétaires de Trotteurs
- Syndicat National des Propriétaires de Chevaux de Course au Galop
- Syndicat des Etalonniers Particuliers du Trot

#### COMMERCE

- Association Française des Courtiers en Chevaux de Galop
- Chambre Syndicale du Commerce des Chevaux de France
- Union Nationale Interprofessionnelle du Cheval

#### ELEVAGE

- Association des Anglo-Normands
- Fédération des Éleveurs du Galop
- Association des Éleveurs et Propriétaires de Chevaux AQPS
- Association des Éleveurs de Trot du Centre Est
- Association Française du Poney Dartmoor
- Association Nationale du Poney Français de Selle
- Association Stud-Book Selle Français
- Association des Trotteurs du Maine
- Fédération Bretonne des Éleveurs et Utilisateurs de Poneys et Petits Chevaux
- Groupement pour

l'Amélioration de l'Élevage du Trotteur Français

- Groupement des Éleveurs de Trotteurs du Sud-Ouest
- Syndicat National des Éleveurs de Chevaux Trotteurs Français
- Union des Propriétaires et Éleveurs de Chevaux de Trot des Hauts de France

#### SOUTIEN

- Arqana
- Arqana Trot
- Association nationale Femme Cheval Passion
- Fédération Nationale des Conseils des chevaux et/ou des Équidés de France

# CONVENTION AVEC LA CHINE

LA FFE FAISAIT PARTIE DU DÉPLACEMENT DE LA DÉLÉGATION MINISTÉRIELLE QUI S'EST RENDUE EN CHINE DU 15 AU 19 FÉVRIER.

AUX CÔTÉS DU MINISTRE DES SPORTS PATRICK KANNER, LE DÉLÉGUÉ GÉNÉRAL DE LA FFE FRÉDÉRIC BOUX A SIGNÉ UNE CONVENTION HISTORIQUE AU NOM DE TOUTE LA FILIÈRE ÉQUESTRE FRANÇAISE AVEC LA CHINE.

LE MARCHÉ  
CHINOIS  
S'OUVRE AU  
SAVOIR-FAIRE  
FRANÇAIS.

## Contexte officiel

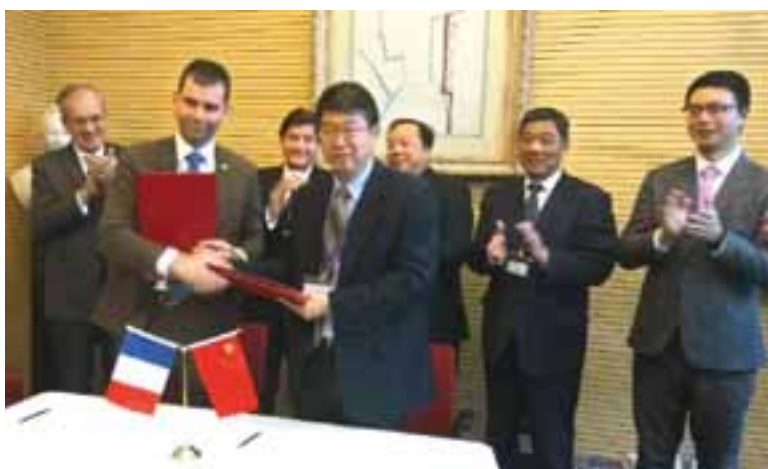
En voyage officiel en Chine, Patrick Kanner a accompagné la signature de plusieurs partenariats entre la France et la Chine, dans les domaines du sport et des loisirs.

Le Gouvernement chinois a publié en octobre dernier, dans le cadre du « Programme Santé Chine 2030 », des « conseils pour accélérer le développement de l'industrie des loisirs ». L'équitation figure pour la première fois dans la rubrique dédiée au développement de l'industrie de la santé. C'est dans cette dynamique que le DG de la FFE et président de la FITE, Frédéric Bouix, membre de la délégation, a pu finaliser un accord de partenariat avec l'Université du commerce de Wuhan.

## Modèle français

« Ce que recherchent les délégations étrangères à travers le modèle français de développement de l'équitation, rappelle Frédéric Bouix, c'est une offre éducative, sportive et de loisir, structurée dans sa progression. Les premiers outils qui accompagnent le déploiement de notre modèle sont les Galops® et les premiers niveaux de compétition. »

Outre l'enseignement de l'équitation, la filière dans son ensemble est prise en exemple dans ce partenariat pour son savoir-faire incontestable tant en matière d'élevage de chevaux de sport et de courses, que d'organisa-



Signature de la convention par Frédéric Bouix et M. Li Zuoqing, Président de l'Université du Commerce de Wuhan, en présence notamment de Patrick Kanner de l'ambassadeur de France

tion des courses hippiques et des paris sportifs, d'organisation de grands événements sportifs équestres, ou encore de réussite sportive sur les grandes échéances internationales. La filiale du PMU en Chine « Le cheval » a pour mission de préparer au mieux une éventuelle ouverture de la Chine aux paris sportifs, et notamment aux paris hippiques. Le modèle français serait une fois encore pris pour support, tant pour sa structure que pour sa fiabilité et sa totale transparence.

## Partenariat

Le MoU (Memorandum of Understanding) signé par la France et la Chine le 16 février dernier prévoit les nombreux aspects du partenariat, avec notamment la création d'un Institut

Sino-Français hippique à Wuhan. Capitale de la province de Hubei au centre de la Chine, Wuhan compte plus de 8 millions d'habitants et abrite la seule école équestre du pays située au cœur d'une université. La création et le développement de cet institut Sino-Français concrétise l'entente entre la France et la Chine pour favoriser le développement des activités équestres à travers la République populaire de Chine.

De nombreux échanges vont découler de la mise en place de ce partenariat, tant sur la formation d'enseignants et d'entraîneurs que de cavaliers, l'importation de chevaux, l'organisation et la gestion des événements sportifs équestres...

Ce plan de développement sur plusieurs années est une opportunité pour la France de faire rayonner son excellence et son savoir-faire à travers le monde.

## Rayonnement international

Voir également *La Ref 186* pages 8 & 9 : Le rayonnement international du modèle d'équitation à la française.



# SALON DE L'AGRICULTURE

LAFFE ÉTAIT PRÉSENTE AU SALON INTERNATIONAL DE L'AGRICULTURE À LA FOIS POUR PROMOUVOIR L'ÉQUITATION AUPRÈS DES 600 000 VISITEURS ET POUR SENSIBILISER LES POUVOIRS PUBLICS AUX BESOINS DE NOTRE SECTEUR.



Le poney-club éphémère



Le stand institutionnel

LE PONEY-CLUB ÉPHÉMÈRE ÉTAIT L'ATTRACTION MAJEURE DU PÔLE ÉQUIN.

## 2 espaces

La FFE a représenté ses 9 100 adhérents à l'occasion des 9 jours du Salon. Un poney-club éphémère installé au sein du Hall équin a permis de sensibiliser les nombreux visiteurs aux atouts et bienfaits des activités équestres.

La représentation institutionnelle des clubs a également été assurée par une présence des élus fédéraux et des permanents de la Fédération dans le Hall 4 dédié aux services et métiers de l'agriculture.

## Promotion des clubs

Ambassadeurs du monde rural auprès des jeunes générations, les poney-clubs et centres équestres de la Fédération assurent une sensibilisation au monde agricole et une transmission des valeurs éducatives. Entre présentations, séances de pansage, animations en main et baptêmes à poney, près de 3 000 enfants de tous âges venus de toute la France, ont

pu découvrir les joies des premiers contacts avec l'animal. A leurs côtés, ce sont autant de familles qui ont pu être concrètement et directement informées des modalités de pratique de l'équitation en France.

Afin de présenter le fort maillage territorial des structures membres de la FFE, l'annuaire des établissements équestres labellisés ainsi que le catalogue *Cheval Nature* ont, entre autres, été largement distribués. Au contact du public, les représentants de la FFE ont pu présenter le modèle du « poney partagé » proposé dans les 6 000 poney-clubs et centres équestres adhérents. Ils ont pu directement témoigner de l'intérêt pédagogique de ce sport et de la démarche d'accessibilité dans laquelle la FFE est engagée.

L'offre d'itinérance douce dans les différentes régions françaises a été également largement présentée ainsi que la Route d'Artagnan. L'implantation des structures équestres dans l'ensemble des régions rappelle combien les activités sont ancrées de plain-pied dans la ruralité et dans l'agriculture.

## Sensibilisation des pouvoirs publics

Parallèlement, le Salon International de l'Agriculture de Paris, vitrine de l'agriculture française, a permis de sensibiliser les pouvoirs publics, non seulement aux atouts de l'équitation en France mais également aux difficultés juridiques et fiscales rencontrées par les établissements équestres. Voir page 14 sur la mobilisation TVA.

Le Premier Ministre Bernard Cazeneuve accompagné du Ministre de l'Agriculture Stéphane Le Foll a notamment été de nouveau alerté sur les atouts, les enjeux et les difficultés de la filière équestre. Serge Lecomte a pu échanger sur la révision de la Directive TVA annoncée pour le second semestre 2017 avec le Commissaire européen Pierre Moscovici. Des échanges ont également eu lieu avec Anne-Catherine Loisier, Présidente de la section Cheval du groupe d'études Elevage du Sénat et Michel Dantin, Député européen du Sud-Est.



Frédéric Bouix, Pierre Moscovici et Serge Lecomte



Bernard Cazeneuve et Stéphane Le Foll

# LE SIG : C'EST PARTI

LE SIG SE DÉPLOIE DÉSORMAIS AU NIVEAU NATIONAL ET LA COLLECTE DES DONNÉES EST EN COURS POUR ALIMENTER L'OUTIL WEB CARTOGRAPHIQUE.



## Expérimentation régionale réussie

L'expérimentation du projet Système d'Information Géographique en région Centre-Val de Loire est terminée. Elle a permis d'identifier les besoins en termes de valorisation des itinéraires de tourisme Equestre, de mettre en place l'outil SIG et de mettre en place des méthodes et procédures de travail et de transmission des données pour alimenter la base de données cartographique.

## Déploiement national

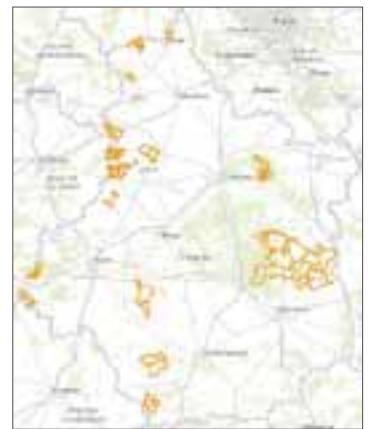
Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, chaque CRTE ou CDTE, souhaitant valoriser ses itinéraires à travers le SIG, dispose d'une méthodologie pour transmettre et qualifier ses tracés ainsi que d'une méthode pour localiser les points d'intérêt situés à proximité de ceux-ci. Un référentiel qualité a été élaboré dans le cadre du partenariat avec le Conseil Régional Centre-Val de Loire. Il sélectionne et permet de mettre en avant les itinéraires qui seront valorisés sur l'outil web-cartographique. Ce

référentiel répond notamment à des critères d'entretien, de balisage, de sécurité, d'intérêts touristiques ainsi que de collaboration entre les CRTE/CDTE et les collectivités pour développer les itinéraires équestres. Il a pour objectif de garantir la pérennité dans le temps des itinéraires ainsi valorisés. Actuellement, plusieurs CRTE et CDTE travaillent déjà dans le référencement et la qualification de leurs itinéraires afin de les transmettre pour intégration dans le SIG.

## Carte

La numérisation des tracés dans l'outil SIG permet d'alimenter une base de données composée d'itinéraires numérisés et qualifiés (type de pratique d'un itinéraire, balisage, longueur, durée, etc.) afin d'alimenter un outil web-cartographique de valorisation et de promotion des itinéraires. Sur cet outil, seuls certains itinéraires seront valorisés, les autres seront conservés dans le SIG à titre de projet ou d'archive. En effet, seuls ceux qui répondront aux critères du référentiel qualité évoqué ci-dessus, seront visibles sur Internet. L'objectif est de proposer une offre d'itinéraires

qualifiés et pérennes qui évoluera au fur et à mesure du temps. Actuellement, seuls les itinéraires de la région Centre-Val de Loire sont visibles. La base de données cartographique des itinéraires étant mise à jour régulièrement par département ou par région, de nouveaux itinéraires apparaîtront, par territoire, au fur et à mesure de l'avancée de leur numérisation à travers le SIG. Par la suite, lorsque les itinéraires transmis par les CRTE et CDTE seront saisis et valorisés, ces derniers pourront transmettre au service Tourisme de la FFE des modifications de tracés ou de nouveaux itinéraires afin que cet outil web-cartographie évolue dans le temps et reste le plus à jour possible.



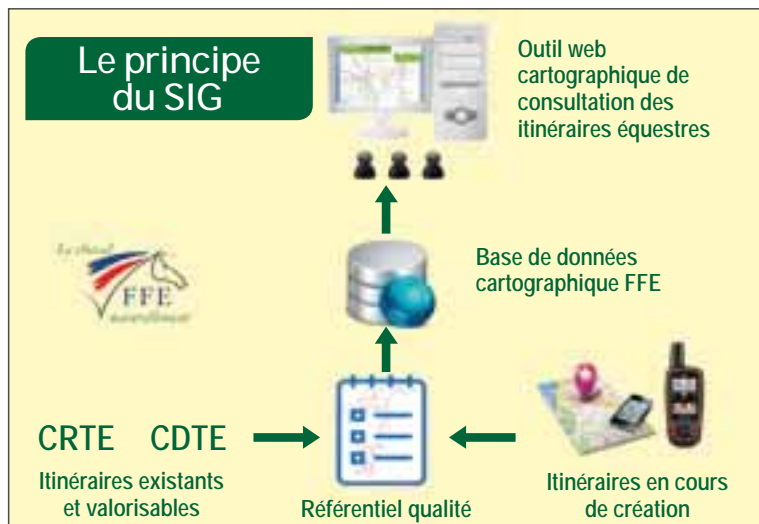
Les itinéraires possibles sont en orange

## Collecteur GPS

Si vous le souhaitez, vous pouvez suivre une formation de collecteurs GPS en vous rapprochant de vos CRTE ou CDTE pour connaître les prochaines dates.

Plus d'informations sur [www.ffe.com/tourisme/](http://www.ffe.com/tourisme/)

## Le principe du SIG



## Optimiser le SIG

Les CRTE ou CDTE sont les interlocuteurs privilégiés de la FFE. Ce sont eux qui valident et transmettent les nouveaux itinéraires à intégrer au SIG et à valoriser sur le web. Si vous rencontrez une anomalie sur un itinéraire ou si vous souhaitez valoriser un itinéraire qui ne serait pas présent sur la carte, nous vous invitons à vous rapprocher de votre CRTE ou de votre CDTE afin de l'informer ou de manifester votre intérêt de participer au projet.

# ROUTE EUROPÉENNE D'ARTAGNAN

**PREMIER ITINÉRAIRE ÉQUESTRE TRANSNATIONAL PILOTÉ PAR LA FFE, LA ROUTE EUROPÉENNE D'ARTAGNAN PROPOSE UNE EXPÉRIENCE ÉQUESTRE ET CULTURELLE DE QUALITÉ, DE LUPIAC, LIEU DE NAISSANCE DE CE PERSONNAGE EMBLÉMATIQUE, À MAASTRICHT.**

Avec 4 000 kilomètres de chemins balisés en Europe, elle permet de découvrir autrement la France, la Belgique et les Pays-Bas mais également l'Espagne, l'Italie et l'Allemagne, sur les traces du célèbre Mousquetaire.

## Participez à l'inauguration

Avec votre club ou entre amis, participez à l'inauguration de la Route européenne d'Artagnan !



Du 7 au 9 juillet 2017, la ville de Chantilly et le prestigieux Polo Club accueilleront les randonneurs pour trois jours de festivités : spectacle aux Grandes Ecuries du Château, visite du Musée vivant du Cheval, randonnée en forêt de Chantilly, spectacle d'escrime artistique au Château de Lamorlaye, démonstration de polo, galop sur la mythique Piste des Lions...

Pour clore en beauté ce week-end inoubliable, un défilé à cheval sera proposé au grand public pour l'inauguration officielle le dimanche 9 juillet.

## En savoir plus

Renseignements et inscriptions : [routedartagnan.ffe.com](http://routedartagnan.ffe.com)

# AYEZ LE RÉFLEXE SURIC@TE

**LA PLATE-FORME DE VEILLE SURIC@TE VOUS PERMET DE PARTICIPER AU SUIVI DE LA QUALITÉ DES SITES DE PRATIQUE DES ACTIVITÉS ÉQUESTRES ET PARTICULIÈREMENT DE CELLES LIÉES AU TOURISME ÉQUESTRE.**

## Le dispositif

La FFE-CNTE participe, aux côtés des autres sports de nature, au dispositif « Suric@te, tous sentinelles des sports de nature », lancé par le Pôle Ressources national des sports de nature, organe du Ministère des Sports.

Rappelons que Suric@te permet de signaler en quelques clics tout incident constaté lors de randonnées, concernant le balisage, la sécurité, les conflits d'usage et l'environnement. Le dispositif permet d'indiquer les coordonnées GPS correspondantes et de joindre une photo à la description de l'incident.

alertes postées par les pratiquants, concernant les activités équestres. Le référent local Sports de nature ainsi que les services du Conseil départemental concerné sont aussi informés des signalements déposés via Suric@te.

En complément, la FFE-CNTE relaie le signalement au Maire de la commune concernée lorsque cela relève de ses prérogatives et informe le Comité Régional et Départemental de Tourisme Equestre.



## Le suivi

La FFE et le CNTE, parties prenantes du projet, sont destinataires des

## En savoir plus

Pour tout savoir et signaler les anomalies : [www.ffe.com/tourisme/Suricate](http://www.ffe.com/tourisme/Suricate)

# WESTERN ET TRAVAIL 2017

3 CHAMPIONNATS DE FRANCE ET D'EUROPE SERONT REGROUPÉS AU PETIT FAR WEST SITUÉ À LE PIN (77) DU 6 AU 9 JUILLET AUTOUR DES DISCIPLINES WESTERN ET ÉQUITATION DE TRAVAIL.

## Événement

L'objectif du regroupement de ces 2 disciplines, en même temps et même lieu, est d'attirer plus de lumière et d'intérêt sur ces cavaliers et leur expertise et de permettre à un public plus nombreux de les découvrir et de les encourager.

Sur le site du centre équestre du Petit Far-West de Kader Ikhlef à Le Pin, les championnats de France d'équitation western seront organisés par Showtime Organisation en même temps que les championnats de France d'équitation de travail organisés par l'écurie Terra Dora. Le championnat Amateur Elite combiné servira de support pour les championnats d'Europe d'équitation de travail, sous l'égide de la FITE.

## France western



Aux épreuves traditionnelles de ce championnat, ont été ajoutées 4 épreuves de tri de bétail avec le Ranch Sorting équitation western. La première édition de ce championnat en 2016 avait accueilli 94 équipes à Montarnaud (34) en Amateur 1 et Club 1. Pour 2017, les épreuves sont Club

1, Amateur 2, Amateur 1 et Amateur Elite. Le temps pour trier 10 vaches dans l'ordre donné par le jury d'un enclos à l'autre va de 3.30 mn pour les Club 1 à 1.10mn pour les amateur Elite, les meilleurs obtenant des temps à moins de 50 secondes. C'est une épreuve d'équitation western spectaculaire mais très accessible et se pratiquant en toute sécurité tant pour les cavaliers que pour les chevaux et le bétail.

## Sélection

Les épreuves de reining serviront de dernière sélection pour les championnats du monde Juniors et Jeunes Cavaliers ainsi que pour le championnat d'Europe Seniors qui auront lieu à Givrins en Suisse du 9 au 12 août 2017. Au total, 6 cavaliers par classe d'âge peuvent être sélectionnés par Guy Duponchel, sélectionneur de l'équipe de France de Reining, soit 18 pour les 3 championnats.

Parmi les autres nouveautés afin de créer plus de suspense, certains championnats se disputeront en 2 étapes. La première se disputera dans l'ordre du programme. La seconde étape se courra dans l'ordre inverse du classement provisoire afin de délivrer le titre de Champion de France. Cela permettra également aux cavaliers de mieux profiter de leur championnat.

Les épreuves concernées sont le Reining, le Horsemanship, le Showmanship, le Western Riding et le Trail.

Les autres épreuves se disputant en 1 étape avec 1 ou 2 manches sont le Western Pleasure, le Barrel Race, le Pole Bending et le Ranch Sorting.

## France travail



Suite au championnat à Montarnaud qui comptait 71 engagés de 9 régions et plus de 400 départs dans le weekend toutes disciplines confondues, le championnat 2017 a été attribué à l'association Terra Dora sur le site du centre équestre du Petit Far West.

Le championnat de France Amateur Elite Combiné 2017 servira de support au championnat d'Europe d'Equitation de Travail. 8 seniors et 6 juniors seront sélectionnés par le sélectionneur de l'équipe de France, Thierry Maurouard, pour y participer. La sélection se fera à Saint Martin de Crau le 28 mai.

## Programme

Les épreuves club 3, 2 et 1 avec notamment de la conduite de troupeau sont reconduites et sont très accessibles et très amusantes pour tous les cavaliers même non issus de la culture de l'Equitation de Travail. A partir de la Club Elite, toutes les épreuves ont des épreuves de Tri de bétail qui sont très intéressantes à suivre et à monter.

Comme nouveauté 2017, les cavaliers pourront participer également aux épreuves Ranch Sorting Equitation de Travail.

Laurent Gallice

## Tryon 2018

Les cavaliers susceptibles de représenter la France aux prochains Jeux Mondiaux en reining seront conviés le 24 avril à un séminaire de préparation à Lamotte avec des intervenants techniques et des vétérinaires de référence.

# RÈGLEMENT CHAMPIONNATS



LES CHAMPIONNATS DE FRANCE ARRIVENT À GRANDS PAS. PETIT RAPPEL DES PRINCIPALES NOUVEAUTÉS EN CE QUI CONCERNE LE RÈGLEMENT.



## Grand Tournoi

### Horse-ball

L'arbitrage se fait désormais par 3 arbitres à pied conformément à l'article 3.4/E-2 du règlement des dispositions spécifiques de horse-ball. L'ensemble des informations relatives au fonctionnement précis du système d'arbitrage est disponible sur [www.ffe.com/Disciplines/General/Horse-ball/Officiels-de-competition](http://www.ffe.com/Disciplines/General/Horse-ball/Officiels-de-competition).

Ce point s'applique depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2016. C'est un grand changement dans l'arbitrage du horse-ball puisqu'on n'a plus d'arbitre à cheval sur le terrain. L'objectif est de créer une relation plus respectueuse à l'arbitre qui n'est plus au milieu de l'action à cheval. De plus, le passage à 3 arbitres permet une meilleure répartition des tâches et missions et comme il n'y a plus besoin de capacité équestre, cela favorise l'augmentation du nombre d'arbitres, plus faciles à former au sol qu'à cheval. Enfin, cela supprime les contraintes et les

frais liés à la fourniture des chevaux d'arbitres.

### Pony-games

Une seule participation est autorisée par cavalier. Les épreuves d'indice 2 sont fermées aux enseignants.

## Generali Open de France

### Open Poneys

Le changement de poney est autorisé dans les championnats As Poney Elite et As Poney Elite Excellence sous réserve de qualification du couple.

Les équipes Poney A passent de 3 à 4 cavaliers. Ainsi ces épreuves sont sur un pied d'égalité avec les autres épreuves par équipes lors de l'Open. En Coupe Cross et CSO, l'ordre des tests prévu au règlement de l'Open ne peut être modifié.

Pour l'Equiathlon, un cavalier éliminait l'équipe s'il se faisait éliminer sur un test. Cette année, le cavalier éliminé

n'empêche pas l'équipe de terminer l'épreuve. Il y aura toutefois une pénalité de 1000 points pour ce test.

Afin de faciliter la vie des propriétaires ayant des poneys lors des finales ONC, les poneys seront toisés après les finales et n'ont pas besoin d'arriver avec un certificat de toisage.

### Open Clubs

Le para-dressage est accueilli à l'Open Clubs avec 3 niveaux d'épreuves: Club 1, Club 2 et Club 3.

En Equitation western, le couple peut participer à plusieurs championnats dans la même discipline.

En CCE Club 2 et 3, il est créé un championnat par équipe.

En CSO, il est également ajouté un championnat par équipe Club 3.

En TREC, sont créés un championnat Club Poney 2 Equipe et un championnat Club Poney 2 B Equipe ainsi que la discipline du TREC en Attelage avec une Club Elite.

En Tir à l'arc, les cavaliers engagés lors du Grand tournoi 2017 ne peuvent s'engager pour l'Open Clubs 2017.

## Prenez date

Rappelons que le Grand Tournoi aura lieu du 3 au 5 juin, clôture des engagements le 22 mai. Le Generali Open de France aura lieu du 8 au 16 juillet, clôture des engagements le 12 juin. Le Generali Open de France Clubs aura lieu du 22 au 30 juillet, clôture des engagements le 26 juin.

## En savoir plus

[www.ffe.com/parc](http://www.ffe.com/parc)

# ÉQUIPE TECHNIQUE FÉDÉRALE

A LA SUITE DU CHOIX FAIT PAR SERGE LECOMTE ET LES ÉLUS DU COMITÉ FÉDÉRAL, LA FFE A NOMMÉ L'ÉQUIPE FÉDÉRALE D'ENCADREMENT TECHNIQUE DES 11 DISCIPLINES INTERNATIONALES.

## Sophie Dubourg DTN



Jan Bemelmans : sélectionneur national seniors

Muriel Leonardi : sélectionneur national et entraîneur poneys, enfants, juniors, jeunes cavaliers

Ralph-Mickaël Rash : entraîneur jeunes

### Saut d'obstacles

Frédéric Morand : vice-président en charge du saut d'obstacles

Sophie Dubourg : DTN

Philippe Guerdat : sélectionneur national seniors, CSIO, CSI 5\*

Thierry Pomel : sélectionneur national jeunes cavaliers, seniors CSI 4\* et moins

Olivier Bost : sélectionneur national poneys, enfants, juniors

## Disciplines Internationales FEI

### Horse-Ball

Martin Denisot : référent DTN

Raphaël Dubois : sélectionneur national

### Pony-Games

Elise Gapaillard : référent DTN

Jonathan Marion et Nicolas Noesser : entraîneurs nationaux

### TREC

Elise Gapaillard : référent DTN

Thierry Maurouard : sélectionneur national



Jonathan Marion

Sophie Dubourg pilotera cette équipe pour la seconde olympiade consécutive en tant que Directrice Technique Nationale. Les principaux changements sont la prise en compte de la délégation ministérielle pour le para-dressage et la nouvelle équipe à la tête des pony-games.

## Disciplines Internationales FEI

## Nouvelle équipe fédérale pony-games

### Attelage

Quentin Simonet : référent DTN

Félix Brasseur : sélectionneur national

### Endurance

Alain Soucasse : référent DTN

Bénédicte Emond Bon : sélectionneur national

### Para-dressage

Fanny Delaval et Alain Soucasse : référents DTN

Philippe Célérier : sélectionneur national

### Reining

Laurent Gallice : référent DTN

Guy Duponchel : sélectionneur national

### Voltige

Davy Delaire : référent DTN et sélectionneur national

La FFE, Sophie Dubourg, DTN, et Elise Gapaillard, CTN en charge des pony-games, adressent leur chaleureux remerciements à Cyril Barreau pour son engagement aux côtés des équipes de France et lui souhaitent la plus grande réussite pour ses projets futurs.

2 entraîneurs nationaux entrent en fonction début 2017, Jonathan Marion en charge des catégories moins de 14 ans et Open, et Nicolas Noesser pour les catégories moins de 12 ans et moins de 17 ans

Cédric Robin, président de la commission fédérale pony-games a été renouvelé dans ses fonctions. Sa mission principale consiste à conduire le projet sportif et réglementaire des pony-games en France. Un plan d'action est en place pour élargir le nombre de clubs pratiquant cette discipline.

## Disciplines Olympiques

### Concours complet

Emmanuel Feltesse : vice-président en charge du Concours complet

Michel Asseray : DTN adjoint

Thierry Touzaint : sélectionneur national seniors

Serge Cornut : adjoint en charge du dressage

Thierry Pomel : adjoint en charge du saut d'obstacles

Pascal Forabosco : sélectionneur national juniors, jeunes cavaliers

Emmanuel Quittet : sélectionneur national poneys

### Dressage

Odile Van Doorn : vice-présidente en charge du dressage

Emmanuelle Schramm : DTN adjointe



Nicolas Noesser



Cédric Robin

# Tour d'honneur

## des équipes de France



### La France remporte Al Ain

Le 17 février, la France remporte la Coupe des Nations du CSIO5\* émirati. L'équipe était composée de Philippe Rozier / *Rahotep de Toscane*, prop C Baillet, Frédéric David / *Equador van't Roosakker*, prop Sheikha Alyazia Bint Sultan Bin Khalifa Al Nahayan, Adeline Hécart / *Pasha du Gué*, prop EURL Top Stallions & PHD Participation P Dian, et Patrice Delaveau / *Aquila\*HDC*, prop Haras des Coudrettes. Toujours avec *Equador*, Frédéric David est 2<sup>e</sup> du GP.

### Robert 4<sup>e</sup> à Göteborg



Le 26 février, Olivier Robert / *Quenelle du Py*, prop M. et Mme Buffandeau & cav, est 4<sup>e</sup> du CSIW5\* suédois. Simon Delestre / *Chesall Zimequest*, prop SA M.S.H. & B Zimmermann est 7<sup>e</sup>. 4 Français sont qualifiés pour la finale Coupe du Monde d'Omaha (USA) : Kevin Staut, en tête du circuit, Simon Delestre, Olivier Robert, sur la ligue Europe de l'Ouest, et Eric Navet, sur la ligue Amérique du Nord.

### Staut 5<sup>e</sup> à s'Hertogenbosch



Le 12 mars, Kevin Staut / *Rêveur de Hurtebise\*HDC*, prop Haras des Coudrettes est 5<sup>e</sup> du GP Rolex du CSI5\* néerlandais. Simon Delestre / *Chesall Zimequest*, prop SA M.S.H & B Zimmermann, est 7<sup>e</sup>.

### Bosty 7<sup>e</sup> à Hong-Kong



Le 12 février, Roger-Yves Bost / *Pégase du Murier*, prop Equiblu & EURL Bosty Jump, se classe 7<sup>e</sup> du GP Longines Masters CSI5\* chinois.

### Favereau 1<sup>e</sup> à Valence



Le 3 mars, Nicole Favereau / *Ginsengue*, prop JM Favereau & cav, remporte le GP du CDI3\* espagnol. Marine Subileau / *Talitie*, prop P Subileau, est 2<sup>e</sup>. Pierre Volla / *Badinda Altena*, prop cav, est 3<sup>e</sup>.

Le lendemain, Pierre Volla / *Badinda Altena* remporte le GPS et Marine Subileau / *Talitie*, est 3<sup>e</sup>.

Le dimanche, Nicole Favereau / *Ginsengue* s'impose à nouveau dans le GP Freestyle devant Marine Subileau / *Osado 04*, prop SA Dehesa la Granja J Pujol.

### Boblet 3<sup>e</sup> à Nice

Le 17 février, Marc Boblet / *Soliman de Hus*, prop LR, se classe 3<sup>e</sup> du GP du CDI 3\*. Ils sont 4<sup>e</sup> du GPS du samedi dont Nicole Favereau / *Ginsengue* est 8<sup>e</sup>. Marine Subileau / *Osado 04* remporte le GP Freestyle du dimanche.



### Martin 1<sup>er</sup> à Lisieux

Fabrice Martin s'impose dans le CAI3\* Team normand devant Thibaut Coudry et Anthony Horde. A 2 chevaux, la victoire est pour Franck Grimonprez devant François Dutilloy et Eve cadé Verna.



### Grand National CSO Royan

1. Ecurie CWD Sport – Doc Horse (Marc Dilasser, Clément Boulanger et Clarence Gendron) grâce à Marc Dilasser / *Cliffon*
2. Ecurie Equin Normand (Alexis Gautier et Benjamin Devulder) grâce à Alexis Gautier / *Siroco de Coquerie*
3. Ecurie Mors and More (Benoit Cernin, Romain Potin et Guillaume Gillioz) grâce à Benoit Cernin / *Tea Star d'Oyale*.

# OBJECTIF HAUT NIVEAU



RÉVÉLÉE EN 2016, LA RHÔNALPINE MAËLLE MARTIN, 25 ANS, EST LA CAVALIÈRE PROMETTEUSE DU MOMENT. NOUVELLES INSTALLATIONS, PIQUET EN DEVENIR, LA JEUNE FEMME ABORDE 2017 AVEC LUCIDITÉ, CONSCIENTE DES DIFFICULTÉS INHÉRENTES AU HAUT NIVEAU, BATTANTE COMME SON PARCOURS L'A FORGÉE. RENCONTRE.

LA  
CHAMPIONNE  
D'EUROPE  
INDIVIDUELLE  
ET PAR  
ÉQUIPE 2012 A  
FRANCHI LE  
CAP DES CSI 5\*  
EN 2016 ET  
AFFICHE SES  
AMBITIONS  
POUR 2017.

## Objectifs

En rugby, on appelle ça « transformer l'essai ». Dans le haut niveau du saut d'obstacles, on sait qu'une bonne forme du moment demande sans cesse à être confirmée, qu'un bon cheval de tête a besoin d'un tout aussi bon second pour récupérer. Et Maëlle Martin, qui terminait 2016 de façon prometteuse, avec notamment ses premières participations en CSI 5\*, en a pleine conscience. On la compare parfois à Pénélope Leprévost : « Sans doute une histoire de casque, ou de chevaux qui arriveraient du même élevage de la Pomme », s'amuse-t-elle, ou plus vraisemblablement parce que ces deux femmes ont un jour expliqué, avec ambition et sans fausse modestie, qu'elles seraient aussi fortes que les hommes. D'ores et déjà annoncée sur les CSIO de Lummen et de La Baule, Maëlle Martin garde toutefois la tête froide et se donne les moyens de son objectif principal : s'installer durablement dans ce haut niveau qu'elle a toujours confié viser.

## Parcours

Originaire de Bourg-en-Bresse, née dans une famille « issue du milieu mais qui n'avait pas ses propres infrastructures », passée par Saumur entre 2009 et 2012, Maëlle Martin a très tôt décidé de prendre son avenir et ses ambitions en main. « J'ai monté mon entreprise à 21 ans, en mars 2013. Pour cela, j'ai notamment vendu *Nelson du Biolay*, le cheval avec



Alexandre Fontanelle, Margaux Bost, Thibault Pigeon et Maëlle Martin sur le podium des Europe Jeunes Cavaliers 2012

lequel je suis championne d'Europe Jeunes cavaliers par équipe en 2012. Il faut bien reconnaître que les débuts ont été un peu difficiles : en termes de cavalerie, je n'étais absolument pas équipée et je ne savais pas si le projet était réellement viable. Mais je n'étais pas seule. La rencontre avec Nathanaël Gutierrez, mon compagnon, a été décisive. Sans lui, je serais probablement partie à l'étranger pour me former et serais revenue en France plus tard pour monter ma structure. Mais à deux, nous pouvions nous épauler, et les lacunes de l'un étaient comblées par les qualités de l'autre. Alors nous nous sommes attelés à reconstruire un piquet de chevaux et à nous soutenir dans les bons et les mauvais moments.» Quatre ans après la création de leur structure, les deux associés avancent désormais avec des rôles parfaitement définis : « Nathanaël s'occupe du commerce et de l'achat des chevaux, moi de leur valorisation et de la compétition. Nathanaël fait énormément de choses

que les cavaliers n'ont généralement pas le temps de bien faire, comme les relations avec les propriétaires. Au quotidien, c'est précieux : tout ce dont il me dispense me permet de me concentrer sur l'équestre, sur les concours.»

## Bory

Depuis le début du mois de mars, Maëlle Martin et Nathanaël Gutierrez ont posé leurs cantines - et celles des 17 chevaux qu'ils ont au travail - au Haras de Bory, dans les Yvelines. « Notre précédente écurie, que nous louions à un particulier, se trouvait déjà à une vingtaine de kilomètres d'ici. Nous sommes donc familiers du coin, que nous aimons particulièrement. En revanche, dans le cadre de notre développement, nous avons besoin de davantage de fonctionnalité et de boxes. Patrick Postillon nous a alors proposé une cour carrée d'une vingtaine de boxes qui nous a séduits. D'autant



Avec *Giovani de la Pomme* à LyonAvec *Nelson du Biolay*, son cheval du titre Europe

que le site est absolument parfait en termes d'installations, carrières, marcheurs, paddocks et autres.» Pour mener à bien l'aspect équestre qui lui incombe, Maëlle Martin est aidée par une cavalière salariée, qui pourrait être rejointe, dans les semaines à venir, par une deuxième recrue, qui aura en charge les jeunes chevaux. «A deux, pour l'instant, nous montons 17 chevaux. Autant dire que les journées sont chargées», commente la jeune femme.

## Piquet

«La majorité des chevaux sont à des propriétaires qui nous les confient, soit pour l'exploitation, le plaisir de les voir sur des concours, soit très ouvertement pour le commerce. En parallèle, Nat et moi sommes propriétaires d'une dizaine de chevaux, qui ne sont pas forcément au box à Bory, comme des poulinières, des poulains, des 2 ans, des 3 ans. A l'écurie, nous privilégions l'accueil de montures d'au moins 6 ou 7 ans. L'objectif étant le

haut niveau, nous préférons voir arriver des chevaux que d'autres cavaliers auront bien formés.» Agé de 11 ans, *Giovani de la Pomme* est le cheval de tête de Maëlle, celui avec lequel elle a fait ses premiers pas en CSI 5\*. «*Giovani* nous appartient à 50%. Nous l'avons acheté avec un autre propriétaire qui a souhaité revendre sa moitié. Laurence de Bordas s'est alors portée acquéreur et l'objectif entre nous, pour *Giovani*, est bel et bien le très haut niveau. » Pourtant, face à la délicate question de la vente, à laquelle sont confrontés bon nombre de cavaliers, Maëlle reste lucide : «*J'ai une entreprise à faire tourner, des factures à payer, et aujourd'hui, nous vivons du commerce. Il est donc certain que, quel que soit le cheval, je devrai réfléchir si une offre très attractive nous est faite.*» Pour lors, *Giovani* prépare sa saison 2017, sous la selle française de Maëlle. A ses côtés depuis peu, *Tempo du Plix*, confié par Nadine Favier, qui pourrait être utile pour épauler *Giovani* en deuxième partie de sai-

son. «*La difficulté pour atteindre cet objectif du haut niveau est de pouvoir compter sur plusieurs chevaux capables de sauter les Grands Prix du dimanche. Tempo a déjà participé à des épreuves d'1,45 m. Il peut devenir un bon deuxième cheval.* »

## Projets

Alors transformera ou transformera pas l'essai ? En ce début de saison, Maëlle a, quoi qu'il en soit, organisé son programme en vue du haut niveau. «*Quand on a goûté aux CSI 5\*, on n'a qu'une seule envie : y retourner. Pour cela, j'ai remis Giovani en route avec le Grand National de Royan. Nous partons ensuite deux semaines à Arrezzo pour qu'il puisse sauter sur de l'herbe et arriver en forme à Lummen. Bien sûr, je souhaite courir un maximum d'internationaux en 2017, mais je serai aussi présente sur le Grand National avec les chevaux moins expérimentés, justement pour donner de l'expérience aux jeunes, continuer de les former, et voir où ils en sont en termes de dressage et de maturité. Ce rêve et cet objectif de haut niveau demandent du temps, et je n'oublie pas que je n'ai que 25 ans.* » Alors sans pression démesurée, qui pourrait la freiner et contre laquelle elle travaille avec Carine Camboulivès, sa coach mental, Maëlle se tient prête : «*L'année 2016 a été extraordinaire. Je vais tout faire pour que 2017 soit au moins aussi bonne.*»

Daniel Koroloff

## Palmarès

**2016**

Avec *Giovani de la Pomme*  
1<sup>er</sup> GP CSI 3\* Saint-Lô  
14<sup>ème</sup> GP CSI 5\* Paris  
19<sup>ème</sup> GP CSI 5\* Lausanne

**2015**

Avec *Team de Coquerie*  
3<sup>ème</sup> GP CSI 2\* Paris

**2012**

Avec *Nelson du Biolay*  
1<sup>er</sup> Championnat d'Europe Jeunes cavaliers individuelle et par équipe Ebreichsdorf (AUT)

Avec *Aristo* à *Marne la Coquette*

# FFE TOP JEUNES TALENTS AC PRINT CHEV'EL

DEUX ÉPREUVES FFE TOP JEUNES TALENTS ONT ÉTÉ PROGRAMMÉES EN 2016 POUR LES CAVALIERS DE 25 ANS ET MOINS EN SAUT D'OBSTACLES LORS DES ÉTAPES FRENCH TOUR DE LA BAULE ET DE LYON. CETTE ANNÉE, S'Y AJOUTENT 3 NOUVELLES ÉTAPES POUR CONSTITUER UN NOUVEAU CIRCUIT FFE TOP JEUNES TALENTS AC PRINT CHEV'EL DE 5 ÉTAPES. PRÉSENTATION.

LES 25 ANS ET MOINS ONT DÉSORMAIS LEUR CIRCUIT D'EXCELLENCE EN 5 ÉTAPES SUR LES PLUS GRANDS CONCOURS 5\* DE SAUT D'OBSTACLES.



## Objectif

Les circuits d'excellence FFE sont destinés à préparer les meilleurs couples aux plus grandes échéances internationales. Dans l'optique de détecter et former de nouveaux cavaliers à haut potentiel, la FFE, en partenariat avec les sociétés AC Print Chev'el et l'organisateur met en place des épreuves dédiées aux cavaliers de 25 ans et moins évoluant sur les épreuves internationales CSIU 25 à 1m45 durant des CSI5\* déterminés par la FFE. L'objectif de ces épreuves est de permettre à la jeune génération de cavaliers français de se confronter à leurs homologues étrangers lors des grands rendez-vous du plus haut niveau de la discipline, les CSI5\*.

## Partenaire

La société AC Print, dirigée par Jean Baptiste Gallen, s'est associée depuis 2016 à la FFE, pour ce circuit reflétant comme à son image le dynamisme et le courage de chaque jeune pour continuer à progresser encore pour atteindre le plus haut niveau. Le circuit 2017 est également soutenu par la société Chev'el.

French Tour de La Baule, du CSI5\* étape French Tour de Paris, du CSI5\* de Valence et du CSI5\*W étape French Tour de Lyon.

## Damien de Chambord

Damien de Chambord a remporté le premier Grand Prix FFE Top Jeunes Talents lors du CSIU 25 de La Baule 2016 avec *Playboy de St Siméon*. Impressions.

« C'était déjà super de participer à ce concours prestigieux et de côtoyer les meilleurs cavaliers mondiaux. Le terrain de La Baule est impressionnant et je ne savais pas comment *Playboy* allait réagir. Il s'est senti à l'aise dès la première épreuve où il a terminé 2<sup>e</sup>. Je l'avais ménagé sur les deux précédents parcours mais j'ai toujours mis du rythme. Comme je parlais en premier au barrage, je devais vraiment tout donner. *Playboy* a répondu présent comme toujours. J'espérais avoir mis la pression sur mes adversaires mais de là à gagner... Ce fut une victoire vraiment formidable ! »

## Étapes 2017

Pour leur deuxième édition, les épreuves FFE Top Jeunes Talents AC Print Chev'el se dérouleront sur les compétitions lors du CSIO jeunes de Fontainebleau, du CSIO5\* étape

## CALENDRIER

1	4 au 7 mai	Fontainebleau	77 – Ile de France
2	11 au 14 mai	La Baule	44 – Pays de la Loire
3	29 juin au 2 juillet	Paris Eiffel	75 – Ile de France
4	17 au 20 août	Valence	26 – Rhône-Alpes
5	1 <sup>er</sup> au 5 novembre	Lyon	69 – Rhône-Alpes



Damien de Chambord à la remise des prix de La Baule

# DÉTECTION JEUNES

LE DISPOSITIF FÉDÉRAL DE DÉTECTION EST CONDUIT PAR LA DTN ET NOTAMMENT LES ENTRAÎNEURS NATIONAUX DES JEUNES. IL EST COMPLÉTÉ PAR DES ACTIONS RÉGIONALES. QUELQUES EXEMPLES.

## Team Normandie

Le Team Normandie est un programme d'accompagnement des cavaliers performants en compétition âgés de 12 à 21 ans dans 8 disciplines. 60 cavaliers ont été sélectionnés d'après leurs résultats et suite aux entretiens pour bénéficier du programme 2016.

Tous ayant déjà la réussite sportive et un trio coach, cavalier, famille qui fonctionne, le COREN intervient sur 5 objectifs.

- Accompagnement des jeunes cavaliers et de leur coach pendant la saison de concours.
- Communication par la promotion des membres dans les médias et sur les réseaux sociaux.
- Formation pour les aider à mieux gérer tous les aspects autour de la vie de cavalier et d'athlète.
- Cohésion par le rapprochement des différentes disciplines équestres.
- Soutien des jeunes cavaliers normands dans leur parcours sportif, notamment en les aidant à trouver des partenaires.

## Team Auvergne

Depuis 2006, le CRE Auvergne met en place grâce au soutien financier de la Région, la Team Auvergne. La vocation de ce dispositif est de structurer à l'échelon régional la détection, le perfectionnement sportif et la sélection de jeunes cavaliers désireux de participer à des Championnats de France dans toutes les disciplines.

Des stages de perfectionnement encadrés par des intervenants spécialisés sont organisés sur les 4 départements de l'Auvergne en l'hiver.

Les cavaliers sont ensuite conviés à un stage sportif de 3 jours. Au-delà



© COREN

des objectifs de perfectionnement technique, cela permet de renforcer la cohésion du groupe et le sentiment d'appartenance régionale.

Le bilan est positif en termes de nombre de cavaliers participants et de résultats.

## Languedoc Roussillon

Le CRE Languedoc-Roussillon a mis en place des stages et des circuits pour la détection et l'accès au haut niveau en CSO, dressage, CCE et endurance. En CSO, 2 circuits ont été créés. Le Languedoc Tour Sud France s'adresse au Groupe 1 élites régionales Am et Pro sur 6 étapes pouvant atteindre 1,40m. Le Languedoc Roussillon Tour Club est un circuit de détection des plus jeunes talents sur des concours Club avec des classements gérés par les départements et une finale régionale dont la dernière a réuni quelques 1200 partants.

S'ajoutent à cela des stages de formation qui font appel à des intervenants de haut niveau. De plus, le Groupe 1 a été renforcé avec un travail pour souder le groupe et faire de celui-ci une force et une motivation pour l'ensemble des cavaliers. Le résultat est allé au-delà des espérances puisque plus de 30 cavaliers l'ont rejoint. Il faut donc souligner le bon travail des en-

seignants régionaux dont les élèves ont gagné leur qualification par leurs nombreux résultats tout au long de l'année et le Languedoc Roussillon a été une des meilleures régions en matière de résultats à l'occasion de Barbaste 2016.

## Midi-Pyrénées

18 jeunes de 14 ans et moins sortant en compétition dans les disciplines olympiques se sont retrouvés lors de stages.

En CSO, 3 groupes d'âge ont été mis en place pour évoluer sur différents ateliers :

- fonctionnement du cavalier sous forme de mise en selle,
- thèmes de l'échauffement, de l'équilibre, du gainage et de la souplesse en utilisant la voltige comme support
- atelier encadré par un cadre technique du judo orienté sur un travail de coordination, de gestion de son schéma corporel et d'apprentissage des chutes.

Les enfants, parents et/ou coaches avaient la possibilité d'avoir un entretien personnalisé avec Julie Leclerc, CTS, pour évoquer ensemble les différents cursus et circuits existants et répondre à toutes les questions.

Ont suivi des stages techniques pour les disciplines du concours complet et de l'endurance.

LES RÉGIONS ONT VOCATION À ENCOURAGER LES JEUNES TALENTS.

## Regroupements FFE

La FFE a réuni quelques 200 jeunes pendant l'hiver pour des stages de formation et de détection. Voir *Ref 187* page 16.

## BIENVENUE AU CLUB !



## ALSACE

**ORAF** Equitation Pour Tous De Mar-timprey Armand 1 rue des Cavaliers 67000 STRASBOURG 06 77 17 75 02

## AQUITAINE

**ORAF** Association les Chevaux d'Ariane Teysseire Claude La Guionie 24600 VILLETOUTREIX 06 82 91 89 05

**ORAF** Les Chevaux d'Aeden Dutruch Raphaelle Lieu Dit la Dague 47230 FEUGAROLLES 06 19 30 15 86

**ORAF** Equitation Service 47 Lapeyronie Marie Line Duc 47270 ST CAPRAIS DE LERM 06 68 81 64 44

## AUVERGNE

**CLAF** Margeride Western Horses Sauvat David Le Moulin Blanc 15100 TIVIERS 06 86 89 03 61

## BOURGOGNE

**CLAF** Ecurie Matthey Matthey de l'Endroit Pierre Alain 971 rue des Moreaux 71310 LA CHAUX 07 85 37 59 06

**ORAF** Syndicats des Eleveurs Charollais Martinot Jean Haras Nationaux rue Porte des Pres 71250 CLUNY 06 80 63 14 31

**ORAF** Les Ecuries des Rivières Delahaye Celine 2 rue Du Moulin A Vent 71620 ST MAURICE EN RIVIERE 06 45 87 44 41

**ORAF** Haras d'Enjoy Timoteo Lydie Les Maisons Hautes 89170 ST MARTIN DES CHAMPS 06 15 94 74 80

## BRETAGNE

**CLAG** L'Etrier Vannetais Chichet Claire 14 rue du Chevalier d'Orgeix 56250 MONTERBLANC 06 63 83 47 60

**ORAF** Ecurie de Kerloes Le Gourriec Melanie 25 Che du Moulin de Kerlavret 56270 PLOEMEUR 06 69 74 58 07

**ORAF** Team Pony Run Run Jiquel Younna lieu dit Kergo 56330 PLOUVIGNER 06 60 47 27 66

**ORAF** SCEA de Barroue Renaut Gwendale La Ville Barroue 22240 LA BOUILLIE 06 74 61 74 66

**ORAF** Houette Marie Gabrielle Houette Marie Gabrielle Le Porho 56400 PLOUGOUMELAN 06 09 55 83 94

## CENTRE VAL DE LOIRE

**ORAF** LBE Association Chesneau Catherine La Bidauderie Equitation Route de Neuvy 18100 VIERZON 06 65 39 04 48

**ORAF** La P'Tite Chevauchée Cadrot Maude 11 lieu dit Le Poitevin 37800 DRACHE 06 26 04 58 30

**ORAF** Elevage du Saussoi Miroux Delphine Le Saussoi Petite Route de Blancafort 18410 ARGENT SUR SAULDRE 06 20 80 65 69

**ORAF** Ecurie du Paon Machard Steven lieu dit les Quatres Routes 45240 MENESTREAU EN VILLETTE 06 75 41 13 13

## CHAMPAGNE-ARDENNE

**ORAF** Ecurie de Saserang Durand Serge 4 rue de l'Etang 52160 MOUILLERON 06 86 58 04 44

## CORSE

**ORAF** Centre Equestre Pony Club St Jacques Ciavaldini Jacques 13 Impasse Zaccaraccia 20290 BORGIO 07 78 87 77 78

## CÔTE D'AZUR

**ORAF** SCEA des Canebiers Paylenko Sergiy 640 Chemin des Canebiers 06370 MOUANS SARTOUX 06 98 82 08 74

**ORAF** Haras des 1001 Roses Giovinazzo Marc Quartier de la Longue 83790 PIGNANS 04 94 33 21 88

## ILE DE FRANCE

**ORAF** Les Ecuries de la Bretèche Berchet Mathilde Ferme de la Bretèche lieu dit la Bretèche 95420 GENAINVILLE 06 48 77 68 49

**ORAF** Ecurie Faustine Mangin Mangin Faustine 67 Quai Gallieni 94500 CHAMPIGNY SUR MARNE 06 23 02 77 16

**ORAF** Haras des L LE Clos Legend Lecuyot Thibaud Haras des L Clos de la Bonne 77760 RECLOSES 06 80 67 66 43

**ORAF** Equi Event Goutman Emilien 4 rue Felix Lorin 78120 RAMBOUILLET 06 83 94 02 55

**ORAF** Bastien Bauer Bauer Bastien Ecurie de Bois d'Arcy rue Orane De-

mazis 78390 BOIS D'ARCY 06 52 88 76 76

## LANGUEDOC-ROUSSILLON

**ORAF** Baconnier Clementine Baconnier Clementine 203 Chemin du Pas de Mathieu 30150 ST GENIES DE COMOLAS 04 66 50 16 77

**ORAF** Equitation Independante Bourdon Cosette Zone Artisanale l'Arbolose Rte de Saillagouse 66800 ESTAVAR 06 70 89 42 29

## LIMOUSIN

**CLAG** Etrier des Monedières Luc Stephane 19 rue Lusigny de Gueronnière Lot Fer à Cheval 19470 LE LONZAC 05 87 45 01 97

**ORAF** Etoile de Pompadour SAS Najem Fadi Domaine de la Noaille 19230 BEYSSAC 05 55 73 45 96

## MIDI-PYRÉNÉES

**ORAF** Festicavalls Viala Frédéric lieu dit Bordeneuve 31460 BEAUVILLE 06 12 51 52 44

**ORAF** Aux Petits Petons Rigal Jean 12 Route de Cox 31530 ST PAUL SUR SAVE 07 85 20 99 20

**ORAF** Association les Ecuries d'Ibos Salmon Mickael 5670 Route Oursbeille 65420 IBOS 06 37 57 13 03

**ORAF** L'Etrier d'Oc Thomas Simon Les Ecuries de la Rode 81700 LEMPAUT 06 73 20 38 72

**ORAF** Asso du Centre Equestre de Meauzac Novarino Christine 1444 Route de Montech 82290 MEAUZAC 06 87 44 13 00

**ORAF** Kalkarwan Dossena Sadia Za de Blanquefort 12560 ST LAURENT d'OLT 06 65 60 83 05

## NORD-PAS DE CALAIS

**CLAG** Les Cavaliers du Grain Game-lin Sébastien 1 rue Recourt 62860 SAUDEMONT 07 69 47 31 44

**ORAF** V A G E Anzalone Damien 10 Cité Culturelle rue Roger Salengro 59590 RAISMES 06 44 89 42 63

## NORMANDIE

**ORAF** C F P P A de Sées Bernou Christian 8 Avenue de Tonisvorst 61500 SEES 02 33 28 71 59

**ORAF** Alisa Cave Alain 990 rue Alexandre Saas 76520 FRANQUEVILLE ST PIERRE 02 35 23 77 79

## PAYS DE LA LOIRE

**CLAG** Dreamland Ranch Coisy Tiffany 212 Le Clos Papin 44310 ST PHILBERT DE GRAND LIEU 06 50 48 86 81

**CLAG** Les Ecuries du Château de la Jumellière Robin Nicolas La Jumellière 49120 CHEMILLE 06 28 29 32 38

**ORAF** Ecurie Edouard Chauvet Chauvet Edouard 29 rue du Grand Bois 85200 MONTREUIL 06 29 40 76 64

## PICARDIE

**ORAF** Les Petites Ecuries de Julie Vergneau Julie 1 rue Principale 02800 ANDELAIN 07 83 71 71 81

**ORAF** Ecurie Lambert Competition Lambert Hervé 7 rue Fournier 60120 VILLERS VICOMTE 06 64 77 38 59

**ORAF** Ecuries Vaast Vandeputte Bernard Pommereux 16 rue du Puits 60590 BOUTENCOURT 06 86 87 69 08

## POITOU-CHARENTES

**ORAF** Saint Martin Compétition Chansault Philippe 17 rue St Martin Noize 79100 OIRON 06 35 33 73 66

## PROVENCE

**ORAF** Association Caval Show Soumille Sabine C/O Soumille Ranch des Marais Rte de St Rémy de Provence 13550 PALUDS DE NOVES 06 25 51 16 09

**ORAF** Colesan Audrey Colesan Audrey 365 Petit Chemin de Serres Quartier Foutrouse 84200 CARPENTRAS 06 42 14 90 52

## RHÔNE-ALPES

**ORAF** Le Domaine de Size Tachon Delphine Chemin de Size 38540 VALENCIN 06 78 40 33 73

**ORAF** Ecurie Pont Bayard Legeai Remi lieu dit Pont Bayard 42350 LA TALAUDIÈRE 06 83 70 82 76

**ORAF** Silver Stars Ranch Socquet Alexis 829 Route des Crets Communs 74890 BONS EN CHABLAIS 06 47 93 65 07

Vous pouvez également consulter notre site: www.jpa-distribution.com

Vous pouvez également consulter notre site: www.jpa-distribution.com



**2017**



**DEVIS GRATUIT**

**JPA DISTRIBUTION**

89, Route de St Siméon  
27500 SELLES  
Tél: 02.32.41.54.27  
Fax: 02.32.41.39.14  
email: jpadistri@wanadoo.fr

**2017**  
Nos Promotions  
Nouveaux Produits

FABRICATION FRANCAISE DE PLAQUES ET FLOTS DE CONCOURS HIPPIQUES  
TROPHEES, COUPES, MEDAILLES, SIGNALITIQUE ET SERIGRAPHIE  
IMPRESSION NUMERIQUE QUADRI SUR TOUS SUPPORTS

**PRIX QUALITE**  
Toujours de Rigueur

**Téléchargement du catalogue 2017 complet sur notre site**  
[www.jpa-distribution.com](http://www.jpa-distribution.com)

Vous pouvez réaliser également vos maquettes sur notre site intératif



**Attache et corps de nos flots en PVC**  
CREATION et FABRICATION FRANCAISE



Quelques exemples  
choix parmi 47 coloris  
et forme de plaques

**LA "MOUSTIQUE"**  
60 FLOTS  
30 PLAQUES  
€128.50 TTC

**FLOT C4**  
PASTILLE 5,5cm  
COROLLE 8cm  
HAUTEUR 24,5cm

33	203
Bordeaux	Indigo
47	46
Rouge	Vert
49	44
Bleu	Orange
202	101
Bleu Ciel	Vert Clair

NOUVELLE FORME



COULEURS PROMO

P34  
106X100



Plaques BOIS  
à partir de 4.15 ht



**FLOT C8**  
PASTILLE 6,5cm  
COROLLE 11cm  
HAUTEUR 28cm



P22 145X101



P18  
101x133



**PERSONNALISATION A 100% DE VOS PRODUITS AVEC VOTRE LOGO**

**LA "POUSSIN"**  
Impression Quadri

72 FLOTS  
36 PLAQUES  
€169.50 TTC

**FLOT C9**  
PASTILLE 6,5cm  
COROLLE 11,5cm  
HAUTEUR 36,5cm



Q6 145X101



Q12  
Diametre 127

**LA "JUNIOR"**

84 FLOTS C3 OU 96 FLOTS C5  
+ 50 PLAQUES  
€251.80 TTC



P32  
130X111



Q5  
145X101



**FLOT C5**  
PASTILLE 7,5cm  
COROLLE 12,5cm  
HAUTEUR 46cm



**FLOT C3**  
PASTILLE 55cm  
COROLLE 11,5cm  
HAUTEUR 27,5cm

PLAQUES FOND BLANC OU FOND COULEUR

**COUPES, MEDAILLES & TROPHEES**  
Grand choix sur notre site

12 COUPES PAR LOT  
LOT JL1701-19 à 21 cm - €41,99  
LOT JL1702 - 21 à 26cm - €53,90  
LOT JL1704 - 28à 32 cm - €75,95

LOT JL1702 €53,90



Impression sur plaque PVC ET METAL de votre logo quadri



Supplément par plaque €0.50HT

**DELAIS 10 JOURS OUVRABLES SINON TARIF EXPRESS**  
**ATTENTION AUX DELAIS EN AVRIL ET MAI**

# COMMISSION JURIDIQUE ET DISCIPLINAIRE DE 1<sup>E</sup> INSTANCE

## Dossiers

n° 422-23-2016,  
423-24-2016 et  
424-25-2016

Le 8 novembre 2016, la Commission juridique et disciplinaire de première instance de la Fédération Française d'Équitation (FFE) a siégé pour statuer dans l'affaire opposant SARL Oxer dont le représentant légal est Monsieur LETOURNEUR, Madame PASQUIER et Monsieur LERICHE à la FFE.

Le Président de la FFE a saisi la Chargée d'instruction de première instance, Madame Constance POPINEAU, par un courrier du 20 octobre.

## COMPOSITION DE LA COMMISSION

Ludovic de VILLELE, Président, Loïc DE LA PORTE DU THEIL, Secrétaire de séance, Christian BOYER, France LANTUIT, Marie-Paule RAVANEL, Membres.

## DÉBATS

Les parties et les témoins ont été convoqués pour une audience le 8 novembre.

Étaient absents et/ou excusés : Monsieur LETOURNEUR, non représenté, Monsieur LERICHE, non représenté, Madame GUERET, Madame DELATTE, Monsieur ROSSI.

Étaient présents : Madame PASQUIER, non assistée, Madame JAMBART, Monsieur MARTEL, Madame BLIN, Madame BAZIRE.

## FAITS ET PROCÉDURE

Attendu que par un courriel du 27 septembre 2016, Madame GUERET a porté à la connaissance des services de la FFE des faits de substitution d'équidé, qui se seraient déroulés lors du concours n° 1708014 organisé le 25 septembre au MANS. L'équidé COCKTAIL DU GOYEN aurait

couru sous le nom de l'équidé MILENIUM.

Attendu que le jour des faits, en sa qualité de présidente du jury, Madame GUERET a dressé un procès verbal d'infraction, qui précise les éléments suivants : « Personne ayant constaté l'infraction : Madame JAMBART ; Auteur de l'infraction : Théo LERICHE ; Observations complémentaires de la personne ayant constaté l'infraction : substitution de poney (hongre à la place d'une jument) / non présentation du livret / mauvaise foi du responsable SARL OXER ; Témoins : Stéphane MARTEL, Sophie BLIN, Fabian TOUZEAU ». Attendu que par un courriel du 10 octobre, Madame JAMBART, juge ayant constaté les faits, a expliqué que Monsieur LERICHE était engagé sur les épreuves Club 3 et Club 2 avec MILENIUM, femelle baie de 17 ans mais a participé aux dites épreuves avec COCKTAIL DU GOYEN, hongre gris de 4 ans. Lorsqu'elle a été interrogée, la monitrice a confirmé qu'il s'agissait de MILENIUM. Le jury est allé vérifier cette affirmation sur le parking, le cheval ayant quitté rapidement le paddock. Une fois la tromperie avérée, le couple a été disqualifié sur les deux tours. L'équidé COCKTAIL DU GOYEN a réalisé deux tours, alors que le règlement général des compétitions n'en autorise qu'un seul pour les équidés de 4 ans.

Attendu que par un courriel du 25 octobre, Madame DELATTE, commissaire au paddock, a précisé que lorsqu'elle a appelé MILENIUM, aucune remarque n'a été effectuée, que ce soit par le cavalier ou par la monitrice.

Attendu que par un courriel du 27 octobre, Madame PASQUIER, monitrice, a déclaré : « A ma demande, Théo LERICHE a participé avec COCKTAIL DU GOYEN alors qu'il était engagé avec MILENIUM. Au moment de la clôture des engagements, MILENIUM a été engagé à la place de COCKTAIL DU GOYEN dans

l'idée de réaliser un changement de monte sur le terrain. Lors de la réception du carnet de COCKTAIL DU GOYEN, deux jours avant le concours, je m'aperçois que le livret n'est pas validé par les Haras Nationaux. Pensant à tort que cette omission empêche d'inscrire COCKTAIL DU GOYEN sur la liste Club/Poney et ne voulant pas décevoir le cavalier, je choisis de faire partir COCKTAIL DU GOYEN sous le nom de MILENIUM, ce qui était une erreur importante. Le lendemain du concours, COCKTAIL DU GOYEN a été inscrit sur la liste Club/Poney ».

Attendu que par un courriel du 27 octobre, Monsieur LETOURNEUR, dirigeant, a écrit : « Je n'étais pas présent sur cette carrière au moment des faits. Les engagements pour le CSO ont été réalisés par Madame PASQUIER, qui ne m'a pas transmis le problème de l'engagement du poney COCKTAIL DU GOYEN ».

Attendu que par un courriel du 28 octobre, Monsieur LERICHE, cavalier, a écrit : « Etant cavalier de club je ne choisis pas les équidés que je monte en concours. J'ai donc monté le poney que le club m'a demandé de monter et je n'ai aucun pouvoir sur les engagements en concours réalisés par le club. J'ai donc effectué les deux tours que l'on m'a demandé de faire avec le poney ».

Attendu que par un courriel du 5 novembre, Monsieur MARTEL, chef de piste, a confirmé que Monsieur LERICHE ne montait pas le poney dont le nom figurait sur l'engagement.

Attendu que le site de la FFE a révélé que :

- Le couple Théo LERICHE / MILENIUM est inscrit « éliminé » sur les épreuves CSO n° 23 - Club 3 et n° 24 - Club 2.

- L'équidé COCKTAIL DU GOYEN a été enregistré auprès de la FFE le 26 septembre. Le propriétaire de COCKTAIL DU GOYEN déclaré à la FFE, la SARL OXER, ne correspond pas au propriétaire

déclaré auprès du SIRE, Madame LEROUGE, qui n'est pas titulaire d'une licence fédérale.

## MOTIFS

Considérant que la FFE a diligemment une procédure à l'encontre de chaque mis en cause : dossier 422-23-2016 FFE c/ SARL OXER, dossier 423-24-2106 FFE c/ Sylvine PASQUIER, dossier 424-25-2016 FFE c/ Théo LERICHE.

Considérant qu'au vu des liens étroits existant entre les trois procédures précitées, la Commission Juridique et Disciplinaire de 1<sup>ère</sup> instance a décidé de procéder à leur jonction.

Considérant qu'il ressort des témoignages écrits et des débats à l'audience que les faits de substitution d'équidé sont avérés.

Considérant que Madame PASQUIER a indiqué ne pas être habituellement en charge des engagements, et avoir effectué l'engagement litigieux en remplacement d'une collègue partie en congé maternité. Elle a pris le premier nom sur la liste des équidés du club avec l'intention de procéder au changement de nom sur le terrain, ce qui explique qu'elle a saisi le nom d'une jument à la place d'un mâle. Elle pensait à tort que l'absence de tampon des Haras Nationaux sur les papiers de MILENIUM faisait obstacle à son engagement en compétition. Le cavalier de MILENIUM n'a fait que suivre ses ordres. Elle ignorait qu'un équidé de 4 ans ne pouvait pas courir deux tours et qu'elle aurait dû connaître le règlement. En aucun cas elle n'a voulu tricher concernant les performances de COCKTAIL DU GOYEN, la jument n'ayant pas vocation à participer à l'open compte tenu de son âge (18 ans). Elle comprend totalement sa convocation devant la Commission.

Considérant que Madame PASQUIER a eu la possibilité d'avouer son erreur lorsqu'elle a été interrogée une première fois par le jury, et qu'elle a menti délibérément,

soutenant qu'il s'agissait du bon cheval.

Considérant que Madame PASQUIER a expliqué avoir menti sous le coup de la panique.

Considérant que Monsieur LERICHE, majeur à l'époque des faits, aurait pu refuser de monter un équidé engagé sous un faux nom. En outre il a quitté précipitamment le paddock.

Considérant que Monsieur LETOURNEUR ne pouvait pas ignorer l'engagement de MILENIUM sous un faux nom, le cheval ayant été engagé puis non partant la semaine précédant le concours litigieux.

Considérant que la substitution d'équidé est formellement interdite, quel que soit le niveau de compétition, notamment pour des raisons sanitaires et de responsabilité en cas d'accident.

Considérant que le nombre limité de participations à un même concours eu égard à l'âge de l'équidé est fixé au regard des considérations de bien-être animal.

Considérant que la FFE a insisté sur le cumul des infractions commises lors du concours litigieux : substitution d'équidé, non présentation du livret et atteinte au bien-être animal.

Considérant que la FFE a requis les sanctions suivantes :

- A l'encontre de la SARL OXER, à travers son représentant légal Monsieur LETOURNEUR, une amende de 1.000 € assortie d'un sursis total ;

- A l'encontre de Madame PASQUIER, une amende de 1.000 € assortie d'un sursis partiel de 500 €, le sursis étant subordonné à la présentation d'une lettre d'excuse auprès du jury ;

- A l'encontre de Monsieur LERICHE, une suspension de compétition d'une durée de 6 mois assortie d'un sursis total ;

- La confirmation de l'élimination des deux épreuves litigieuses concernant le couple Théo LERICHE / MILENIUM ;

- L'interdiction de compétition à l'encontre de MILENIUM jusqu'à ce que le propriétaire déclaré auprès du SIRE corresponde au propriétaire déclaré auprès de la FFE.

Considérant que Madame PAS-

QUIER, seule mise en cause présente à l'audience, a eu la parole en dernier.

### DISPOSITIF

Vu les Statuts de la FFE adoptés par l'Assemblée Générale du 18 juin 2013, et notamment les articles VII et VIII ;

Vu le Règlement intérieur de la FFE adopté par l'Assemblée Générale du 18 juin 2013 ;

Vu le Règlement disciplinaire de la FFE adopté par l'Assemblée Générale du 18 juin 2013, et notamment l'article 2 ;

Vu le Règlement général des compétitions 2016, et notamment les articles 1.6, 5.8.E, et 7.3.A ;

Vu les pièces communiquées au dossier ;

Vu et entendu le rapport de la chargée d'instruction ;

La Commission Juridique et Disciplinaire de 1ère instance, après en avoir délibéré, a pris sa décision le 8 novembre 2016.

La Commission Juridique et Disciplinaire, statuant en première instance, conformément à l'article 18 du Règlement disciplinaire général de la FFE, décide :

- La confirmation des résultats « éliminé » sur les deux épreuves litigieuses concernant le couple Théo LERICHE / MILENIUM.

- L'interdiction de compétition de l'équidé MILENIUM jusqu'à ce que le propriétaire déclaré auprès du SIRE corresponde au propriétaire déclaré auprès de la FFE.

En outre, la Commission Juridique et Disciplinaire de 1ère instance inflige à :

- La SARL OXER, à travers son représentant légal Monsieur LETOURNEUR, une amende de 1.000 € (mille euros) assortie d'un sursis partiel de 250 € (deux cents cinquante euros).

- Madame PASQUIER, une amende de 750 € (sept cents cinquante euros) assortie d'un sursis partiel de 450 € (quatre cents cinquante euros), le sursis étant subordonné à la présentation d'une lettre d'excuse auprès du jury.

- Monsieur LERICHE, une suspension de compétition d'une durée de 6 mois assortie d'un sursis partiel de 3 mois.

Conformément à l'article 21 du Règlement disciplinaire, toute

sanction assortie d'un sursis est réputée non avenue si, dans un délai de deux ans après son prononcé, l'intéressé n'a fait l'objet d'aucune nouvelle sanction prononcée par un organe disciplinaire, quel qu'en soit le motif. Toute nouvelle sanction pendant ce délai emporte révocation du sursis.

## Dossier n° 429-30-2016

Le 8 novembre 2016, la Commission juridique et disciplinaire de première instance de la Fédération Française d'Equitation (FFE) a siégé pour statuer dans l'affaire opposant Madame SAUTILLET à la FFE.

Le Président de la FFE a saisi la Chargée d'instruction de première instance, Madame Constance POPINEAU, par un courrier du 20 octobre.

### COMPOSITION DE LA COMMISSION

Ludovic de VILLELE, Président, Loïc DE LA PORTE DU THEIL, Secrétaire de séance, Christian BOYER, France LANTUIT, Marie-Paule RAVANEL, Membres.

### DÉBATS

Les parties et les témoins ont été convoqués pour une audience le 8 novembre.

Etaient absents et/ou excusés : Monsieur LEMAIRE, Madame SENE.

Etaient présents : Madame SAUTILLET, non assistée, Monsieur LEU.

### FAITS ET PROCÉDURE

Attendu que par un courriel du 17 juin 2016, Monsieur LEMAIRE a porté à la connaissance des services de la FFE des faits de violences physiques et verbales à l'encontre de personnes et de violences envers un équidé, qui se seraient déroulés lors du concours n° 201602009 du 12 juin à BERTAUCOURT EPOURDON, à l'occasion de la finale départementale sur laquelle il officiait en tant que président du jury.

Attendu que Monsieur LEMAIRE produit six témoignages de personnes ayant assisté aux faits qu'il dénonce, notamment le chef de piste.

Attendu qu'il ressort de l'ensemble des documents que les faits se seraient déroulés de la façon suivante : Madame SAUTILLET aurait abandonné l'épreuve après deux refus sur l'obstacle n° 7 et une erreur sur la suite du parcours. Estimant avoir été gênée sur la piste par la concurrente suivante, Madame SAUTILLET aurait attendu cette dernière à la sortie de piste. C'est alors qu'elle aurait insulté la concurrente, frappé son cheval à deux reprises et donné un coup de cravache à la mère de la cavalière. Convoquée au jury, Madame SAUTILLET se serait présentée dans un état d'agressivité, de surexcitation et d'hystérie, et aurait refusé de signer le formulaire de sanction. Madame SAUTILLET se serait ensuite rendue sur le parking, où elle aurait été à l'origine d'une nouvelle altercation nécessitant l'intervention du président du concours. Madame SAUTILLET serait revenue à la tribune du jury et aurait jeté un sort aux officiels de compétition présents : les témoignages insistent sur le caractère disproportionné du comportement de Madame SAUTILLET.

Attendu que par un courriel du 31 octobre, Madame SAUTILLET a donné sa version des faits. Elle est revenue de façon détaillée sur les circonstances dans lesquelles elle dit avoir été gênée et mise en danger par la concurrente qui attendait son tour sur la piste. Elle a insisté sur le fait qu'elle n'était pas en mesure de s'arrêter et signaler la gêne au jury, comme le prévoit le règlement. Madame SAUTILLET a reconnu qu'ensuite un comportement déraisonnable s'est emparé d'elle. Elle a attendu la concurrente à la fin de son tour pensant que cette dernière lui présenterait des excuses, ce qui n'a pas été le cas. Elle a admis avoir donné un coup de cravache sur l'épaule du cheval de la concurrente afin de le faire reculer, la seconde fois le coup a été porté dans le vide. Convoquée au jury, elle s'attendait à recevoir l'autorisation de prendre une nouvelle fois le départ, au lieu de quoi elle s'est vu présenter un formulaire de sanction. Madame SAUTILLET a affirmé que lorsqu'elle est allée retrouver la concurrente sur le parking, c'est elle qui s'est fait agresser, recevant un coup de

poing dans l'œil. Une personne lui a également confisqué sa cravache en la traitant de sorcière, ce à quoi elle a rétorqué « rends la moi sinon je te jette un sort ». Madame SAUTILLET s'est dit très affectée par cette situation et ne comprend pas pourquoi elle s'est emportée avec autant de violence car ce n'est pas son tempérament. Selon elle, ce changement d'humeur serait dû au traitement antidépresseur qu'elle suivait depuis quelques temps. Madame SAUTILLET a écrit être sincèrement désolée d'avoir été impulsive lors d'une compétition sportive et souhaite présenter ses excuses auprès des instances concernées.

Attendu que le témoignage de Madame SAUTILLET était accompagné de celui de Monsieur LEU, qui s'est présenté comme le propriétaire de la monture de Madame SAUTILLET le jour des faits : QUARNAK DE BLONDEL. Il a expliqué que Madame SAUTILLET a participé au Championnat avec l'objectif de faire un podium, et a dû abandonner, victime d'une gêne durant son tour. Monsieur LEU a indiqué qu'il était présent lors des faits et considère que deux témoins ont donné une version exagérée des faits, en raison de rancœurs personnelles. Il a confirmé l'état de fatigue de Madame SAUTILLET et a précisé qu'il avait insisté pour qu'elle participe au Championnat car il ne voulait pas que son cheval soit inscrit « non partant » sur ses performances FFE. Monsieur LEU n'a pas reconnu Madame SAUTILLET lors de l'altercation.

Attendu que le site de la FFE a révélé que l'équidé QUARNAK DE BLONDEL est l'entière propriété de Madame SAUTILLET, enregistrée en cette qualité auprès du SIRE et de la FFE.

Attendu que Madame SENE, représentant légal de Mademoiselle HANQUIER, concurrente qui aurait gêné Madame SAUTILLET, a été convoquée en tant que « témoin », par courrier avec accusé de réception et par courriel avec accusé de lecture. Malgré plusieurs relances par téléphone et par mail, la veille de l'audience elle n'avait pas répondu à sa convocation et n'avait produit aucun témoignage.

### MOTIFS

Considérant qu'il ressort de l'ensemble des éléments produits lors de la procédure et à l'audience, que les faits de violences physique et verbale à l'encontre de personnes et les faits de violences envers un équidé semblent avérés. Considérant que Madame SAUTILLET a réitéré ses explications. Elle a reconnu que son comportement était inexcusable, antisportif et que face à une situation similaire elle agirait différemment en allant voir directement le jury.

Considérant que Madame SAUTILLET a renouvelé plusieurs fois ses excuses à l'égard du président du jury, de l'organisateur et de la cavalière.

Considérant que Madame SAUTILLET a précisé qu'elle n'avait pas l'intention de faire mal à l'équidé.

Considérant que la violence, qu'elle soit physique ou verbale, tournée contre une personne ou un équidé, n'a pas sa place sur un terrain de concours, quelles que soient les circonstances, notamment en cas de performance décevante.

Considérant que la FFE a requis les sanctions suivantes à l'encontre de Madame SAUTILLET, eu égard à l'accumulation de violences :

- Une suspension de compétition d'une durée de 12 mois assortie d'un sursis partiel de 3 mois.

- La rédaction d'une lettre d'excuses aux personnes victimes.

Considérant que Madame SAUTILLET a eu la parole en dernier et a dit comprendre que son comportement fasse l'objet d'une sanction.

### DISPOSITIF

Vu les Statuts de la FFE adoptés par l'Assemblée Générale du 18 juin 2013, et notamment les articles VII et VIII ;

Vu le Règlement intérieur de la FFE adopté par l'Assemblée Générale du 18 juin 2013 ;

Vu le Règlement disciplinaire de la FFE adopté par l'Assemblée Générale du 18 juin 2013, et notamment l'article 2 ;

Vu le Règlement général des compétitions 2016, et notamment l'article 1.6 ;

Vu les pièces communiquées au dossier ;

Vu et entendu le rapport de la chargée d'instruction ;

La Commission Juridique et Disciplinaire de 1ère instance, après en avoir délibéré, a pris sa décision le 8 novembre 2016.

La Commission Juridique et Disciplinaire, statuant en première instance, décide conformément à l'article 18 du Règlement disciplinaire général de la FFE, d'infliger à Madame SAUTILLET :

- Une suspension de compétition d'une durée de 12 mois assortie d'un sursis partiel de 3 mois. Conformément à l'article 21 du Règlement disciplinaire, toute sanction assortie d'un sursis est réputée non avenue si, dans un délai de deux ans après son prononcé, l'intéressé n'a fait l'objet d'aucune nouvelle sanction prononcée par un organe disciplinaire, quel qu'en soit le motif. Toute nouvelle sanction pendant ce délai emporte révocation du sursis.

- La rédaction d'un courrier d'excuses à l'attention des personnes victimes. Le courrier sera à adresser à la Fédération Française d'Equitation, Parc Equestre Fédéral, Service Ressources, 41600 LAMOTTE BEUVRON. La FFE se chargera de transmettre le courrier d'excuses aux personnes concernées. En outre, la FFE se réserve le droit de maintenir l'interdiction de compétition à l'issue de la période de suspension si aucun courrier d'excuses n'était rédigé.

Eu égard à la nature des faits, qui constituent des actes de violence caractérisée au sens de l'article R. 141-6 du Code du sport, la Commission Juridique et Disciplinaire de 1ère instance s'oppose au caractère suspensif d'un éventuel appel.

### COMPOSITION DE LA COMMISSION

France LANTUIT, Présidente, Loïc DE LA PORTE DU THEIL, Secrétaire de séance, Christian BOYER, Marie-Paule RAVANEL, Membres.

### DÉBATS

Les parties et les témoins ont été convoqués pour une audience le 4 octobre.

Étaient convoqués : Monsieur PINEAU, Madame JAHIER, Monsieur FRANÇAIS, Monsieur VAN BOSTAL, Madame GUILLAUMIN, Madame HAMELIN, Monsieur HUE.

Aucune des personnes convoquées n'était présente.

### FAITS ET PROCÉDURE

Attendu que par un courriel du 9 août 2016, Monsieur Nicolas FRANÇAIS a demandé aux services de la FFE de saisir une mise à pied à l'encontre de Monsieur PINEAU pour des faits de violences envers l'équidé PIN UP D'ARROS lors de l'épreuve CSO n° 3 Préparatoire 1,10 m du concours n° 201635018, qui s'est déroulé le 5 août 2016 à DINARD, et sur lequel il officiait en tant que président de jury.

Attendu que le site de la FFE a révélé que :

- Monsieur PINEAU a fait l'objet d'une mise à pied du 12 septembre au 27 septembre 2016.

- PIN UP D'ARROS est la propriété de Monsieur LAVRENNKO auprès du SIRE et de Madame JAHIER auprès de la FFE.

Attendu que selon les témoignages recueillis, les faits se seraient déroulés de la façon suivante. A la suite d'une chute sur l'obstacle n° 1, Monsieur PINEAU aurait donné un coup de pied dans le ventre de sa monture en tenant les rênes de cette dernière. En sortie de piste, alors qu'un officiel de compétition venait de l'interpeller quant à son comportement, Monsieur PINEAU aurait à nouveau donné un coup de pied dans le ventre de l'équidé et menacé l'officiel de compétition « de lui coller son poing dans le nez ». Convoqué à la tribune afin de se faire notifier sa mise à pied, Monsieur PINEAU aurait menacé les membres du jury de revenir sur les lieux du concours si une sanction

## Dossier n° 430-31-2016

Le 6 janvier 2017, la Commission juridique et disciplinaire de première instance de la Fédération Française d'Equitation (FFE) a siégé pour statuer dans l'affaire opposant Monsieur PINEAU à la FFE.

Le Président de la FFE a saisi la Chargée d'instruction de première instance, Madame Constance POPINEAU, par un courrier du 9 décembre.



lui était infligée. C'est alors que le président du concours lui aurait signifié son exclusion immédiate de la manifestation.

Attendu que la propriétaire FFE de PIN UP D'ARROS a indiqué être présente sur le concours mais ne pas avoir assisté aux faits, occupée avec d'autres clients.

Attendu que Monsieur PINEAU n'a pas présenté sa version des faits.

### MOTIFS

Considérant qu'il ressort de l'ensemble des éléments produits lors de la procédure que les faits de violences verbales à l'encontre d'officiels de compétition et les faits de violences envers un équidé semblent avérés.

Considérant en effet que les nombreux témoignages fournis par les officiels de compétition présents sur le concours, Monsieur FRANÇAIS, Monsieur VAN BOSTAL, Madame HAMELIN, Madame GUILLAUMIN et Monsieur HUE, présentent la même version des faits.

Considérant que Monsieur PINEAU, a été convoqué dans les

délais imposés par le Règlement disciplinaire, par un courrier recommandé avec accusé de réception à l'adresse indiquée sur sa licence.

Considérant que Monsieur PINEAU n'a jamais présenté sa version des faits.

Considérant que Monsieur PINEAU a proféré des menaces à l'encontre de plusieurs officiels de compétition à deux reprises.

Considérant que la qualité d'officiel de compétition des victimes de violences verbales constitue une circonstance aggravante.

Considérant que Monsieur PINEAU a frappé son équidé à deux reprises.

Considérant que toute violence envers un équidé constitue une atteinte au bien-être animal.

Considérant que les violences, qu'elles soient dirigées vers une personne ou un équidé, n'ont pas leur place sur un terrain de concours, quelles que soient les circonstances.

Considérant que la déception voire l'énervement à la suite d'une contre performance ne sauraient en aucun cas justifier un comporte-

ment violent, sur le plan physique comme verbal.

Considérant que la FFE, a requis les sanctions suivantes à l'encontre de Monsieur PINEAU :

- La confirmation de la mise à pied de 15 jours prononcée sur le terrain ;

- La suspension de compétition pour une durée de 18 mois, dont la levée est subordonnée à la production d'un courrier d'excuses ;

- Une amende de 500 €.

### DISPOSITIF

Vu les Statuts de la FFE adoptés par l'Assemblée Générale du 18 juin 2013, et notamment les articles VII et VIII ;

Vu le Règlement intérieur de la FFE adopté par l'Assemblée Générale du 18 juin 2013 ;

Vu le Règlement disciplinaire de la FFE adopté par l'Assemblée Générale du 18 juin 2013, et notamment l'article 2 ;

Vu le Règlement général des compétitions 2016, et notamment l'article 1.6 ;

Vu les pièces communiquées au dossier ;

Vu et entendu le rapport de la chargée d'instruction ;

La Commission Juridique et Disciplinaire de 1ère instance, après en avoir délibéré, a pris sa décision le 6 janvier 2017.

La Commission Juridique et Disciplinaire, statuant en première instance, décide conformément à l'article 18 du Règlement disciplinaire général de la FFE, d'infliger à Monsieur PINEAU :

- Une suspension de compétition d'une durée de 24 mois.

- Une amende de mille euros (1.000 €) dans les meilleurs délais. En l'absence de règlement, la FFE se réserve la possibilité de maintenir la suspension de compétition jusqu'au complet paiement.

La Commission Juridique et Disciplinaire de 1ère instance prononce en outre la suspension de compétition de l'équidé PIN UP D'ARROS jusqu'à ce que le propriétaire déclaré auprès du SIRE corresponde au propriétaire déclaré auprès de la FFE.

## ENCADRER LES RENCONTRES SPECTACLES

LA PREMIÈRE FORMATION AU BREVET FÉDÉRAL D'ENCADREMENT DES SPECTACLES EQUESTRES CLUB DE NIVEAU 2 S'EST TENUE LES 16 ET 17 MARS AU PARC EQUESTRE FÉDÉRAL DE LAMOTTE.

### Objectif

Le Brevet Fédéral d'Encadrement des Spectacles Equestres Club de niveau 2 est destiné aux titulaires du BFE SEC de niveau 1 qui souhaitent organiser des événements réunissant plusieurs clubs lors d'événements régionaux.



Le lancement du BFESE Clubs 2 souligne la dynamique spectacles en région

### Programme

La formation qui comptait 9 participantes comportait des interventions sur les aspects techniques et artistiques et des ateliers de préparation

d'événements en région animés par les experts fédéraux Claude Lacourt, Régis Bouchet et Jean-Louis Legoux. S'y ajoutaient des interventions sur

les aspects réglementaires par Marine Caudal de FFE Ressources et sur la communication par Mathias Hebert, responsable communication FFE.

### Complément

Ces deux jours viennent en complément de la formation pratique qui a eu lieu lors du Congrès de janvier en Avignon. Ils seront suivis de la mise en œuvre de l'action préparée, d'une remise de dossier et d'une session d'examen avec soutenance de dossier les 20 et 21 novembre prochains.

### En savoir plus

La page [www.ffe.com/club/Spectacles](http://www.ffe.com/club/Spectacles) réunit les informations et les liens vers tout ce qui concerne le spectacle équestre de club.



# Ouiiiiiiiii ! IL EST ENFIN ARRIVÉ !



- Flots
- Plaques
- Textile
- Trophées
- Coupes
- Accessoires
- Signalétique
- Goodies
- Promos

## Plus écologique ...

Découvrez notre catalogue en ligne



[www.spring-cheval.fr](http://www.spring-cheval.fr)

Faites le plein de nouveautés, d'offres & de promos ...

Rejoignez nous sur :



4 et 6 Rue de Genève - 79000 NIORT

Tél. 05 49 73 33 88

[contact@spring-cheval.com](mailto:contact@spring-cheval.com)



# On en parle

## au club-house

### Anne Prain et Thierry Castelle à l'honneur



M. Dailly, président d'honneur de l'AFCAM, Anne Prain et Thierry Castelle

Lors de l'AG de l'Association Française du Corps Arbitral Multisport et sur proposition de la FFE, Thierry Castelle a reçu le Trophée Elite et Anne Prain le Trophée Espoir pour leurs missions de chef steward CCE et de juge para-dressage à Rio. Une médaille de bronze a été décernée à Quentin Simonet pour les services qu'il a rendus auprès des juges et arbitres pour le compte de la FFE.

### Soutien de la FFE à la FEI



La FFE apporte son soutien à la FEI pour mettre fin aux incidents survenus lors des courses d'endurance. Cela passe notamment par l'application de sanctions à la hauteur de l'extrême gravité des actes de tricheries.

Le bien-être animal est au cœur des préoccupations de la FFE. En ce sens, le représentant français à la

commission endurance de la FEI sera force de proposition pour faire évoluer la réglementation et l'environnement des courses d'endurance vers une meilleure prise en compte du bien-être animal.

### France Télévisions partenaire du CNOSF

France Télévisions sera partenaire TV du Comité National Olympique et Sportif Français pour la période 2017-2020.

Dans ce cadre, France Télévisions s'engage à la fois à contribuer à la promotion et à la médiatisation du sport français à travers l'offre sportive de ses antennes nationales, régionales et ultramarines et de ses services numériques et à renforcer de manière très significative, à travers un volume de diffusion accru en matière de magazines et de retransmissions, l'espace consacré sur ses antennes au sport, dans toute la diversité de ses disciplines. Le Groupe France Télévisions participera également, aux côtés notamment du CNOSF, au financement de la production des programmes qui seront réalisés dans le cadre de ce partenariat.

Rappelons que France Télévisions, 1<sup>er</sup> groupe audiovisuel avec ses

5 chaînes nationales, France 2, France 3, France 4, France 5 et France Ô, ses 2 réseaux, régional et ultramarin, France 3 en région et 1<sup>re</sup>, et son offre média global d'information en continu, franceinfo, s'impose comme la principale offre télévisuelle française en rassemblant chaque jour plus d'un Français sur deux.

### Printemps des Ecuyers



L'édition 2017 du Printemps des Ecuyers associera Renaud Vinuesa et son équipe de gardians au Cadre Noir de Saumur du 21 au 23 avril au grand manège de l'École Nationale d'Équitation. Le spectacle sera constitué en alternance de tableaux traditionnels du Cadre noir de Saumur, présentant l'équitation académique et les sauts d'école et de tableaux des gardians illustrant des exercices de dressage spécifiques utilisés dans les manades camarguaises pour le tri des taureaux.

Représentations les vendredi 22 et samedi 23 à 21h et le dimanche 24 avril à 16h.

Informations et billetterie en ligne sur [www.cadrenoir.fr](http://www.cadrenoir.fr)

### A vos connexions

Equi-Hub est le média des tendances équestres ! Blogs, Youtube & Instagram : découvrez et suivez les influenceurs équestres ! Utile pour faire vivre ses réseaux sociaux. [www.equi-hub.fr](http://www.equi-hub.fr)

Equideclic est une agence multimédia qui développe des sites Internet et services en ligne dans la filière équine. [www.equideclic.com/fr](http://www.equideclic.com/fr)

IMInnov est une startup innovante qui développe des objets connectés dans le monde du sport. Leur premier produit, Equisure, est dédié à la sécurité du cavalier et de son cheval. [iminov.com](http://iminov.com)



# L'envie d'exceller s'apprend très tôt



Generali Vie - Entreprise régie par le Code des assurances 602 062 481 RCS Paris

Depuis 1999, les cavaliers licenciés de la Fédération Française d'Équitation sont protégés par Generali qui est aussi devenu l'assureur de près de 4 000 clubs et le partenaire du plus grand rassemblement équestre au monde : le Generali Open de France.

Être bien assuré, c'est pouvoir se concentrer sur l'apprentissage et la performance.

[generali.fr](http://generali.fr)

